



## Etude des Marchés en lien avec la Sécurité Alimentaire

# Tchad



Mars 2017

Données collectées en février 2017



## Table des matières

I.	CONTEXTE.....	6
II.	OBJECTIFS ET METHODOLOGIE.....	6
	<b>2.1. Objectifs.....</b>	6
	<b>2.2. Méthodologie .....</b>	6
III.	RESULTATS DE L'ETUDE.....	10
	<b>3.1. Disponibilité des produits alimentaires et de bétail sur les marchés .....</b>	10
	<b>3.1.1. Production agricole et stocks de produits alimentaires chez les commerçants .....</b>	10
	<b>3.1.2. Offre des produits alimentaires sur les marchés .....</b>	11
	<b>3.1.3. Offre de bétail sur les marchés .....</b>	12
	<b>3.2. Demande en produits alimentaires et de bétail sur les marchés.....</b>	13
	<b>3.2.1. Demande de produits alimentaires .....</b>	13
	<b>3.2.2. Demande de Bétail .....</b>	14
	<b>3.3. Termes de l'Echange.....</b>	14
	<b>3.4. Flux commerciaux des produits alimentaires .....</b>	16
	<b>3.5. Saisonnalité des prix et de l'intégration des marchés .....</b>	18
	<b>3.5.1. Tendance des Prix du Mil, Maïs et Sorgho.....</b>	18
	<b>3.5.2. Volatilité des prix .....</b>	19
	<b>3.5.3. Intégration des Marchés .....</b>	20
	<b>3.6. Structure des marchés et compétitivité entre acteurs .....</b>	21
	<b>3.7. Genre et Marchés.....</b>	22
	<b>3.8. Conditions de mise en place des Programmes de Transferts Monétaires.....</b>	24
	<b>3.8.1. Perception des Programmes récents de Transferts Monétaires par les commerçants..</b>	24
	<b>3.8.2. Capacité des Marchés .....</b>	26
	<b>3.8.3. Accès aux marchés (accès physique et entraves).....</b>	27
	<b>3.8.4. Contraintes à la bonne marche des activités commerciales.....</b>	29
	<b>3.8.5. Capacité de réponse des marchés à une hausse de la demande.....</b>	30
IV.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	32

## Liste des cartes

Carte 1 : Répartition des marchés visités

Carte 2 : Flux interne du mil

Carte 3 : Répartition des commerçants selon le sexe et suivant le type d'activités

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre des marchés visités suivant les axes (regroupement de régions)

Tableau 2 : Corrélations entre les principaux marchés du Tchad

Tableau 3 : Prise de décision sur l'utilisation des ressources issues des activités commerciales

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution de la production céréalière de 1992 à 2017

Graphique 2 : Stocks commerçants actuels

Graphique 3 : Evolution de l'offre des principales céréales suivant les bassins commerciaux

Graphique 4 : Evolution de l'offre du bétail par rapport à l'année passée

Graphique 5 : Evolution de la demande par rapport à l'année passée.

Graphique 6 : Termes d'échange mouton/mil et mouton/sorgho suivant les bassins commerciaux

Graphique 7 : Variation des termes de l'échange bétail/céréale sur six marchés du Sahel.

Graphique 8 : Variation des termes de l'échange arachide/céréale sur dix marchés de la zone soudanienne

Graphique 9 : Evolution du prix du mil

Graphique 10 : Evolution du prix du maïs sur certains marchés principaux

Graphique 11 : Variation du prix du mil

Graphique 12 : Procédés de fixation des prix de vente du mil sur les marchés suivant les bassins

Graphique 13 : Perceptions sur les programmes de transfert monétaire

Graphique 14 : Evolution des infrastructures de stockage par rapport à l'année passée

Graphique 15 : Accessibilité des marchés

Graphique 16 : Voies d'accès aux marchés

Graphique 17 : Fonctionnement des marchés pendant l'année

Graphique 18 : Disponibilité des céréales

## **Acronymes**

<b>CH :</b>	Cadre Harmonisé
<b>DPAS :</b>	Direction de la Production Agricole et des Statistiques
<b>FAO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FCFA :</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FEWS NET :</b>	Famine Early Warning Systems Network
<b>ONASA :</b>	Office National de Sécurité Alimentaire
<b>ONDR</b>	Office National de Développement Rural
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAM :</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PNSA :</b>	Programme National de Sécurité Alimentaire
<b>RCA :</b>	République Centrafricaine
<b>SIM Agricole :</b>	Système d'Information sur les Marchés agricoles
<b>SISAAP :</b>	Système d'Information durable sur la sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce
<b>SPI :</b>	Systèmes Pourvoyeurs d'Informations
<b>VAM :</b>	Vulnerability Analysis and Mapping (Analyse et Cartographie de la Vulnérabilité)

## RESUME EXECUTIF

L'évaluation annuelle des marchés s'est déroulée en février 2017 dans un contexte de production céréalière en hausse estimée à 2.873.660 tonnes, supérieure de 17,0% à celle de la précédente campagne agricole et de 13,6% à la moyenne quinquennale.

Du fait de cette bonne campagne agricole, l'approvisionnement des marchés en céréales locales (principalement le sorgho) et en produits importés est globalement satisfaisant dans toutes les zones du pays. En effet, les commerçants grossistes des produits alimentaires disposent des stocks relativement importants. La récolte du sorgho de décrue (béré-béré) au mois de février-mars 2017 devait renforcer les stocks notamment en béré-béré en provenance du Salamat qui alimente la plupart des marchés de la zone sahélienne et les marchés de NDjaména.

La demande des produits alimentaires sur les marchés est dictée par les besoins et le pouvoir d'achat des consommateurs. En considérant l'ensemble du pays, la demande en produits alimentaires sur les marchés a légèrement baissé par rapport à son niveau de l'année passée. La demande est particulièrement faible dans les régions de Kanem, Logone Occidentale, Logone Orientale, Moyen Chari, Tandjilé et la ville de NDjaména du fait que les agriculteurs ont encore des stocks issus des récoltes et aussi à cause du faible pouvoir d'achat des consommateurs causé par la crise économique que connaît le pays entraînant des retards de salaire, la réduction du train de vie de l'état et la faible circulation monétaire dans le pays. Toutefois, dans certaines régions (Bahr El Gazal, Batha, Hadjer Lamis, Lac, Mayo Kébbi Est, Mayo Kébbi Ouest, Salamat et Sila), la demande des commerçants, en vue de constituer des stocks à revendre plus tard, est forte.

Les flux des céréales n'ont pas connu de changements particuliers comparativement à l'année dernière. Les flux sont dirigés des zones de production (zone soudanienne du Sud, la région du Lac et la région de Salamat) vers les zones de consommation (zone sahélienne et les grandes agglomérations). Les flux transfrontaliers sont dominés par l'importation de céréales (riz) et des produits alimentaires transformés tels que, les pâtes alimentaires, la farine de blé, l'huile, le sucre en provenance de Soudan, Libye, du Cameroun et du Nigeria. Toutefois, la fermeture de la frontière avec la Libye joue négativement sur la sécurité alimentaire dans les régions frontalières.

Les produits vivriers (céréales, légumineuses et oléagineux) transitent le plus souvent par les zones de concentration à cause des prix concurrentiels et du pouvoir d'achat relativement élevé dans ces centres urbains. Une bonne partie des produits de rente (arachide, sésame et niébé) est achetée pour être acheminée vers le Cameroun.

En général, les prix des produits alimentaires (céréales, oléagineux et légumineuses) sont en baisse par rapport à l'année passée à la même période et la moyenne quinquennale. Cette baisse des prix s'explique par l'augmentation de l'offre due au bon niveau de la production agricole et à la baisse de la demande des consommateurs due au faible pouvoir d'achat. Toutefois, on assiste à des particularités, dans les zones de production (Koumra, Moundou, Kélo, Pala et Bol) où les prix connaissent une fluctuation sous l'effet de la demande des autres régions.

L'offre du bétail sur les marchés reste influencée par la fermeture des frontières depuis le début de la crise sécuritaire provoquée par la secte « boko haram » qui a réduit considérablement l'exportation du bétail vers le Nigeria. En conséquence, la baisse des prix de bétail observée depuis deux ans se poursuit et se traduit par une dégradation des termes de l'échange bétail/céréales en défaveur des éleveurs et par conséquent une réduction de la capacité d'achat des ménages pauvres.

Les interventions du gouvernement et ses partenaires dans le domaine de l'assistance alimentaire notamment les transferts monétaires et les achats locaux des produits alimentaires, dans les régions sahéliennes de Guéra, Wadi Fira et Batha, ont une incidence positive sur le fonctionnement des marchés. Selon les commerçants, ces interventions ont permis de stimuler temporairement la demande sans pour autant provoquer des hausses importantes de prix. Néanmoins, le fonctionnement des marchés au Tchad reste confronté à un certain nombre de contraintes d'ordre naturel, politique, administratif, économique et organisationnel.

## I. CONTEXTE

La production céréalière de la campagne agricole 2016/2017 estimée à 2.873.660 tonnes est en hausse de 17,0% par rapport à celle de l'année dernière et de 13,6% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, les régions de la Tandjilé, de Mayo Kébbi Est et de Wadi-Fira ont des déficits céréaliers importants (baisses de -12% à -3% par rapport à l'année passée).

La situation pastorale est globalement satisfaisante avec une production fourragère équivalente à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, des baisses importantes de la production fourragère ont été observées dans les régions de Wadi Fira, Kanem et Bahr El Ghazal.

A la fin de l'année 2016, les prix des céréales sèches sont en baisse par rapport à ceux de l'année précédente et à la moyenne des cinq dernières années. Aussi, les prix de bétail sont en forte baisse sur la plupart des marchés des zones pastorale et agropastorale entraînant une détérioration des termes de l'échange (bétail/céréales) en défaveur des pasteurs et agropasteurs. Cette baisse est due à la réduction considérable de l'exportation du bétail vers le Nigeria, principal pays d'exportation, suite à l'insécurité causée par la secte Boko Haram.

L'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle sur la base du Cadre Harmonisé (session de novembre 2006) a fait ressortir, pour l'ensemble du pays, une situation alimentaire courante globalement bonne mais avec quelques poches de difficultés qui subsistent (455 952 personnes sont en phase **crise** et **urgence**). Cette situation est constamment suivie par le Gouvernement et ses partenaires qui ont pris des dispositions à l'égard des personnes vulnérables à travers un plan national de réponse.

## II. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

### 2.1. Objectifs

L'objectif de l'étude est de (i) décrire le système et le fonctionnement des marchés des céréales et de bétail, et d'analyser leurs liens avec la sécurité alimentaire des ménages ; et (ii) de se prononcer sur l'opportunité de la mise en œuvre des projets d'assistance alimentaire par le biais de transferts monétaires et/ou des achats locaux. De façon spécifique, il s'agit de :

- Identifier les comportements, les pratiques et les stratégies commerciales des ménages en tant que producteurs, vendeurs, acheteurs et consommateurs de produits céréaliers ; et évaluer leurs impacts sur la disponibilité physique, l'accessibilité économique ;
- Caractériser la capacité des marchés (en termes d'infrastructures, de disponibilité physique des produits alimentaires, d'accessibilité économique de ces produits, d'approvisionnement et d'écoulement des produits) et leur influence sur la sécurité alimentaire ;
- Appréhender le fonctionnement de la chaîne de distribution des produits alimentaires et ses répercussions sur la sécurité alimentaire ;
- Evaluer dans quelle mesure le fonctionnement des marchés est favorable aux achats locaux des vivres et/ou des transferts monétaires ;
- Apprécier le fonctionnement des marchés frontaliers avec quatre pays limitrophes du Tchad (Soudan, Cameroun, RCA et Nigeria) ; et

### 2.2. Méthodologie

Toutes les activités se sont déroulées sous la coordination du SISAAP, en collaboration avec les SPI du Gouvernement et les partenaires techniques (PAM, FAO et FEWSNET). La collecte des données a été effectuée au moyen des outils suivants :

- i) **Trois questionnaires** (marchés, transporteurs et commerçants) ont été utilisés. Des tablettes (smartphones) ont servi de support pour la collecte de données sur le terrain. Les entrevues sont conduites dans les principaux marchés avec les commerçants et les transporteurs en vue d'apprécier les informations sur l'accessibilité des denrées alimentaires, leur disponibilité et le mode d'approvisionnement des marchés. L'évaluation s'est appuyée également sur les sources de données secondaires, afin d'identifier les marchés transfrontaliers et leur mécanisme avec l'appui des experts du SISAAP/SIM/FAO/FEWSNET/PAM/ONGs.
- ii) **Les interviews** ont été aussi réalisées avec des informateurs clés (représentants de la Chambre de Commerce, association des commerçants ou comités de gestion des marchés, responsables des communes, et les autorités locales). Une attention particulière a été accordée aux femmes qui sont actives dans le circuit de commerce des produits alimentaires, afin de comprendre la problématique genre.

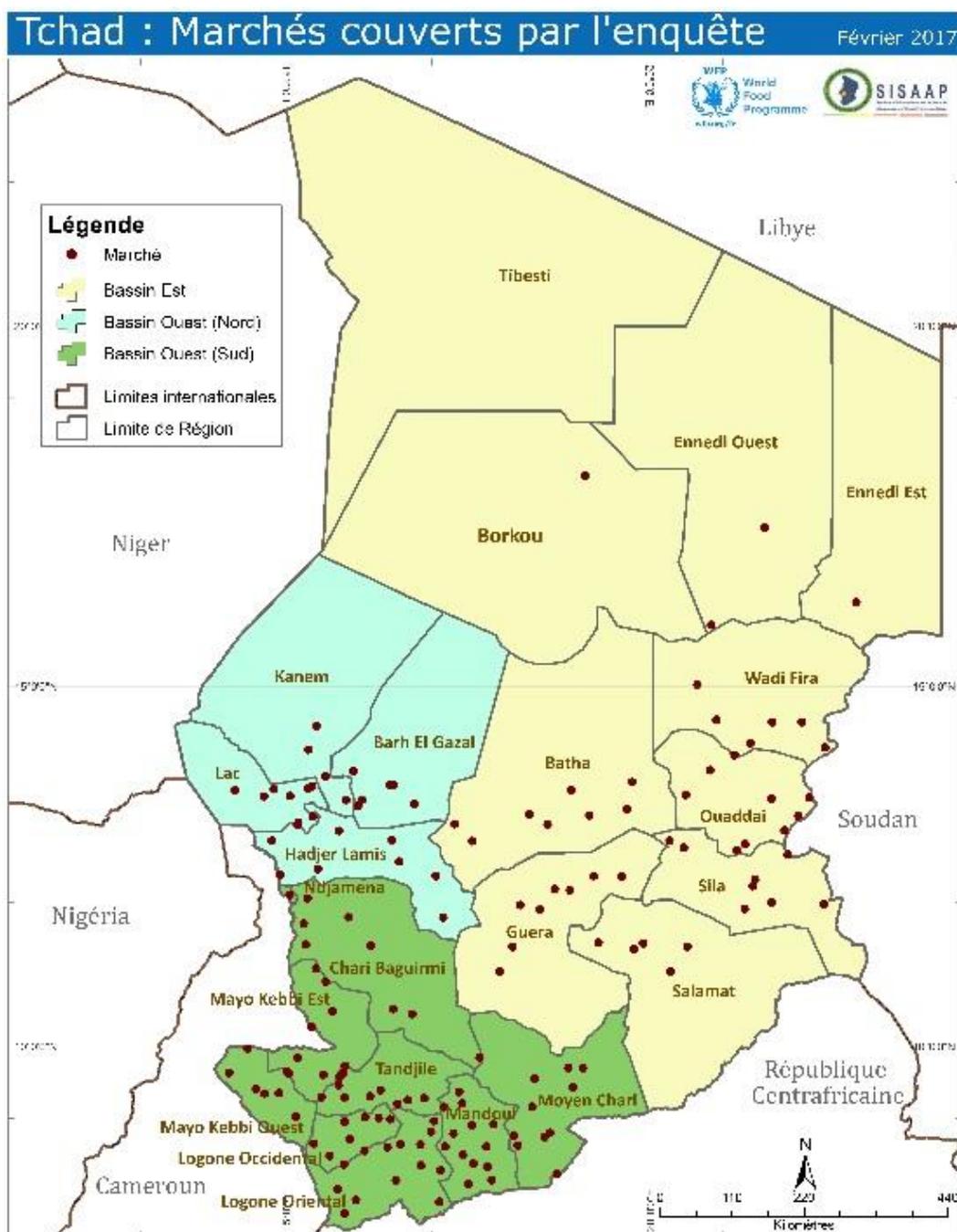
L'analyse des données est axée sur les problématiques essentielles des marchés, à savoir : la saisonnalité, les stratégies des acteurs, l'offre et la demande, l'évolution des prix et l'accès alimentaire, les flux et le volume des échanges et leurs cartographies.

L'évaluation a couvert 22 régions et a porté sur 122 marchés importants et pertinents (carte 1 et tableau 1). A travers ces marchés, 1.579 commerçants ont été interviewés individuellement à raison de 10 commerçants par marché dont 7 détaillants et 3 grossistes. Par ailleurs, une discussion de groupe a été organisée sur chaque marché visité.

**Tableau 1 : Nombre des marchés visités suivant les axes (regroupement de régions)**

Régions couvertes	Nombre de marchés
Batha, Guéra et Salamat	17
Ouaddaï, Wadi Fira et Sila	19
Mavo Kébbi Est, Mavo Kébbi Ouest et Tandjiilé	20
Hadier Lamis, Chari Baguirmi et la ville de N'Diaména	15
Logone Occidental et Logone Oriental	20
Moyen Chari et Mandoul	09
Borkou, Ennedi Est et Ennedi Ouest	4
Lac, Kanem et Bahr El Ghazal	18
<b>Ensemble</b>	<b>122</b>

**Carte 1 : Répartition des marchés visités**



**Source : Cartographie su PAM**

Huit (8) équipes comprenant 5 à 7 personnes ont été déployées sur le terrain pour la collecte des données (du 2 au 14/02/2017) et ont parcouru chacune 2 à 3 régions selon la liste des marchés en annexe. Tous les participants à la collecte des données répartis dans les équipes ont suivi une formation de trois jours sur les outils avant leur déploiement sur le terrain.

Les différentes équipes déployées sur le terrain ont été confrontées à un certain nombre de difficultés. Les difficultés majeures identifiées sont relatives à l'organisation de la mission, aux outils et moyens de collecte des données, et aux préoccupations de certains acteurs rencontrés sur le terrain :

- Les jours des marchés ne sont pas bien connus ;

- L'insécurité qui sévit dans certaines régions (braquages) limite les mouvements des équipes dans les régions ;
- L'animation tardive de certains marchés (vers 13 heures) joue sur la programmation de la mission ;
- La mauvaise interprétation de l'objectif de la mission par certains acteurs sur les marchés crée une méfiance chez les commerçants. En effet, il est constaté une certaine réticence ou refus de certains acteurs (commerçants, transporteurs) du fait de la fréquence des enquêtes ;
- Les difficultés liées au fonctionnement des smartphones et/ou aux programmes ont été enregistrées par certaines équipes (localisation). Aussi, le faible maillage du réseau de téléphonie mobile ne facilite pas la transmission instantanée des données collectées ;
- Le manque de communication préalable avec les autorités administratives locales (elles ne sont pas prévenues de la mission) ne facilite pas la collaboration sur le terrain, tout comme le manque d'information retour sur les résultats des données collectées.

L'opération de collecte des données s'est déroulée en dépit de ces difficultés et a permis d'obtenir des informations nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement des marchés. La prise en compte de ces observations permettra d'améliorer les conditions de travail de collecte et le déroulement des prochaines missions d'évaluation des marchés au Tchad.

### III. RESULTATS DE L'ETUDE

#### 3.1. Disponibilité des produits alimentaires et de bétail sur les marchés

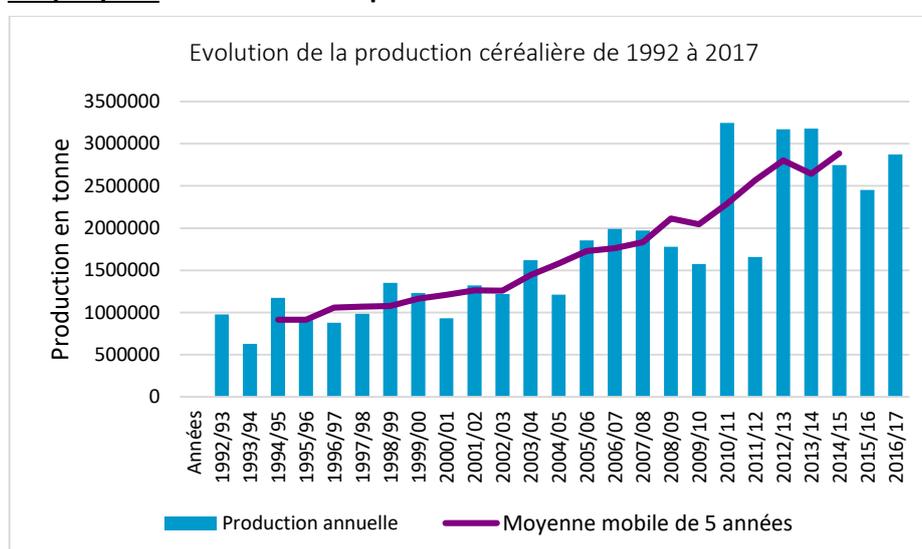
##### 3.1.1. Production agricole et stocks de produits alimentaires chez les commerçants

Les céréales, notamment le mil et le sorgho constituent la base de la consommation alimentaire du Tchad. Compte tenu de l'influence des facteurs climatiques, la production céréalière évolue de manière irrégulière : des années de bonne production céréalière sont entrecoupées par des années de déficits (graphique 1). Toutefois, la moyenne mobile indique une hausse progressive de la production céréalière nationale.

Pour la campagne 2016/2017, selon le bilan définitif de la campagne établi par la DPAS, la production céréalière est de 2.873.660 tonnes, en hausse de 17% par rapport à l'année dernière et de 13,6% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette hausse globale de la production contribue à rehausser le niveau de disponibilité nationale en céréales et à satisfaire les besoins du pays.

Par ailleurs, le pays dispose d'un stock de sécurité alimentaire géré par l'Office National de la Sécurité Alimentaire (ONASA). Chaque année, l'office procède à la vente subventionnée de ses produits en fonction des zones affectées par l'insécurité alimentaire.

**Graphique 1 : Evolution de la production céréalière de 1992 à 2017**

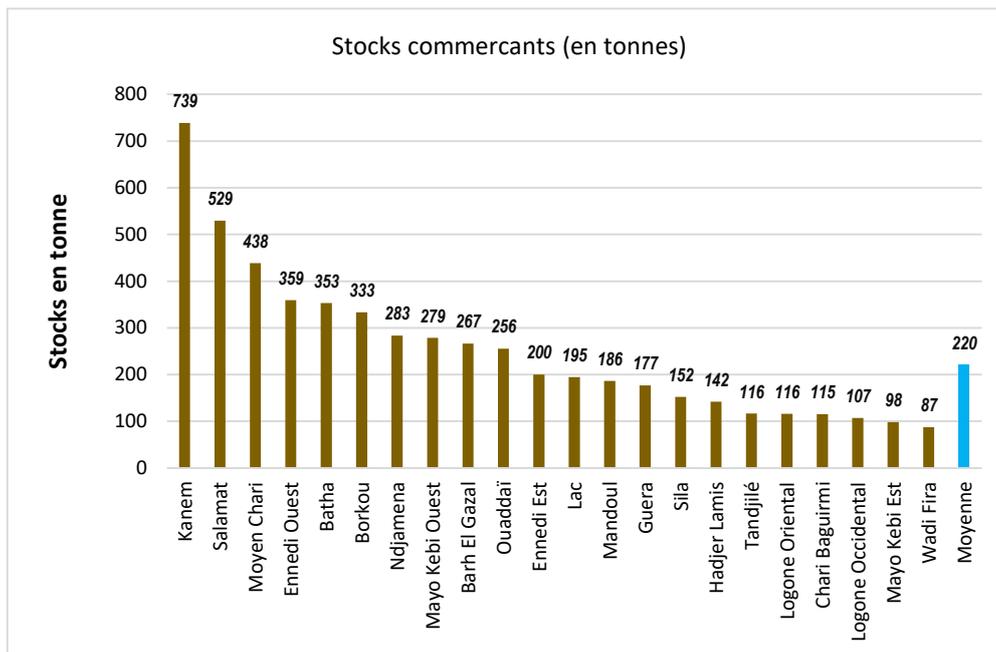


Pendant l'enquête, il a été demandé aux commerçants d'estimer le stock de produits alimentaires qu'ils détiennent sur le marché. Sur la base de leurs déclarations, il a été procédé au calcul du stock moyen d'un commerçant d'une région donnée ou bassin commercial.

De l'analyse des données, il apparaît que plus de la moitié des commerçants grossistes des produits alimentaires (64,9%) ont constitué des stocks pour les revendre plus tard. Le nombre de commerçants ayant fait de stocks est plus élevé dans le bassin commercial Ouest (69,7%) du fait de la demande qui pourrait provenir des acteurs humanitaires intervenant dans la région du Lac au bénéfice des réfugiés et déplacés de cette région.

L'analyse des données montre aussi que les stocks commerçants des céréales sont relativement importants pour la plupart des marchés visités. En moyenne, un commerçant grossiste dispose d'un stock 219,6 tonnes de produits alimentaires. Ces stocks varient de 87,3 tonnes au Wadi Fira à 738,9 tonnes au Kanem (graphique 2).

**Graphique 2 : Stocks commerçants en février 2017**



Les stocks commerçants les plus importants c'est-à-dire dépassant 150 tonnes se trouvent dans 13 régions et la ville de NDjaména : Kanem, Salamat, Moyen Chari, Ennedi Ouest, Batha, Borkou, Mayo Kébbi Ouest, Bahr El Gazal, Ouaddaï et Ennedi Est, Lac, Mandoul, Guéra et Sila.

Les stocks de produits alimentaires les plus faibles, c'est-à-dire moins de 150 tonnes, sont détenus par les commerçants des régions de Wadi Fira et Mayo Kébbi Est, Logone Occidental, Chari Baguirmi, Logone Oriental, Tandjilé et Hadjer Lamis.

Pour les régions de Tandjilé, Mayo Kébbi Est et Wadi Fira qui ont enregistré un déficit de production céréalière (selon le bilan définitif de la campagne agricole 2016/2017), il est évident que le faible niveau de la production ait joué négativement sur les stocks commerçants de ces régions.

Ces stocks commerçants seront renforcés par la récolte du sorgho de décrue (béré-béré) qui n'était pas complètement achevée au moment de la collecte des données pour pouvoir alimenter les marchés. En particulier, la production en béré-béré en provenance du Salamat viendra alimenter la plupart des marchés de la zone sahéenne.

L'un des déterminants de l'importance des stocks commerçants est leur durée. Certaines régions, même identifiées comme ayant des stocks importants, ne pourraient tenir que pour une courte durée ne dépassant pas 4 mois : Kanem, Ennedi Ouest, Batha, Borkou, Bahr El Gazal, Ennedi Est et Guéra.

Les faibles stocks commerçants doublés d'une courte durée de couverture (3 et 4 mois) mettent en situation critique les régions de Logone Oriental, Logone Occidental et Wadi Fira.

Les infrastructures de stockage des produits alimentaires sont constituées essentiellement de magasins (magasins aux marchés, magasins hors marchés, magasins publics et magasins à domicile) dont l'état a connu une amélioration substantielle dans 26% des marchés visités.

En moyenne les marchés ont la capacité de stocker 415 tonnes de céréales alors qu'actuellement, ils n'ont à peine que 100 tonnes en entrepôt, soit 24% de leur capacité maximale de stockage.

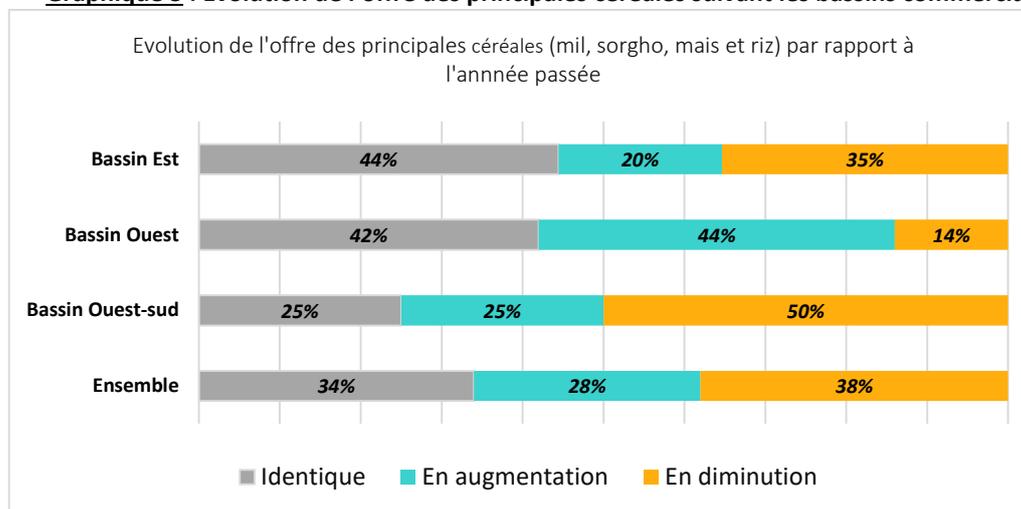
### 3.1.2. Offre des produits alimentaires sur les marchés

Le niveau de l'offre sur les marchés est fonction du niveau de la production agricole locale et des types de produits. Il est aussi en fonction des opportunités autour de chaque marché qui déterminent la demande.

Chaque bassin commercial présente une situation différente telle représentée sur le graphique 3 :

- Dans le bassin Ouest, l'offre est entre stabilité (42%) et hausse (44%) par rapport à l'année dernière ;
- Dans le bassin Est, l'offre est entre stabilité (44%) et diminution (35%) par rapport à l'année dernière ; et
- Dans le bassin Sud-Ouest, l'offre est en diminution (50%).

**Graphique 3 : Evolution de l'offre des principales céréales suivant les bassins commerciaux**



### 3.1.3. Offre de bétail sur les marchés

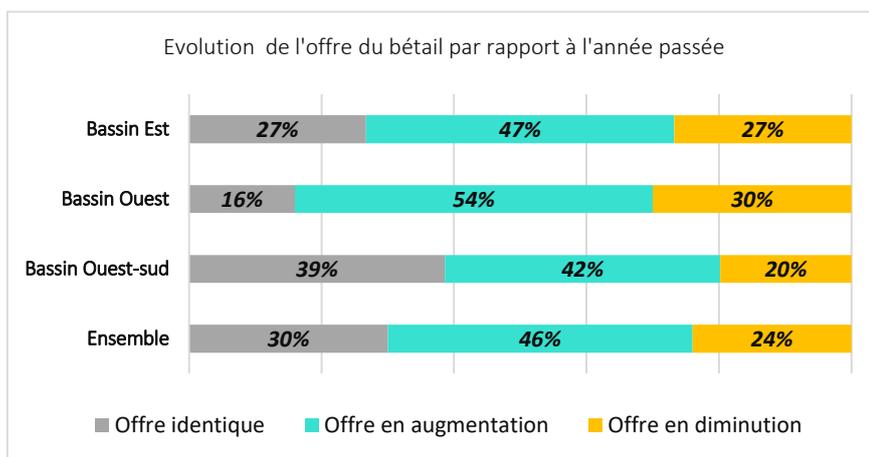
L'offre du bétail sur les marchés reste influencée par la fermeture des frontières depuis le début de crise sécuritaire provoquée par la secte « boko haram » qui a réduit considérablement d'exportation du bétail. Chaque année, la taille du cheptel augmente ; ce qui contribue à une augmentation de l'offre de bétail sur les marchés locaux. Globalement, selon les commerçants rencontrés ; l'offre du bétail aurait connu une forte augmentation par rapport à l'année passée sur la plupart des marchés (46%).

L'augmentation de l'offre du bétail, par rapport à l'année, est particulièrement marquée dans les bassins commerciaux Ouest et Est où elle est signalée dans respectivement 54% et 47% des marchés (graphique 4). En effet, la fermeture de la frontière avec le Nigéria continue à affecter les zones pastorales et agropastorales du Sahel.

Le Sahel Ouest subit fortement le contre-choc de la fermeture de la frontière du fait de sa contiguïté avec le Nigeria (avant la fermeture, les éleveurs des régions de l'ouest exportaient majoritairement leur bétail vers le Nigeria).

Il convient de souligner que dans un bilan fourrager effectué en octobre 2016 par le Ministère de l'élevage il apparaît au sortir de la saison des pluies d'importants déficits en pâturage dans différentes zones du pays. Le nombre important d'animaux présents sur le territoire national causé par la réduction des échanges avec le Nigéria s'est traduit par une rapide dégradation du couvert végétal et des points d'eau de surface. Le rapport de l'évaluation souligne l'urgence d'une réponse appropriée si on veut éviter que cette situation ne se transforme en crise majeure.

**Graphique 4 : Evolution de l'offre du bétail par rapport à l'année passée**



### 3.2. Demande en produits alimentaires et de bétail sur les marchés

#### 3.2.1. Demande de produits alimentaires

Le niveau de la demande sur les marchés est fonction des besoins et du pouvoir d'achat des consommateurs. Le pouvoir d'achat des consommateurs tchadiens s'est érodé par les effets conjugués de plusieurs facteurs dont la baisse des prix de bétail, le retard de paiement des salaires des fonctionnaires, la baisse des transferts monétaires des zones urbaines vers les zones rurales, le retard de paiement des contonculteurs, etc.

Ainsi, la demande des produits agricoles analysée à travers le niveau des ventes des commerçants sur les marchés permet de classer les régions en deux catégories :

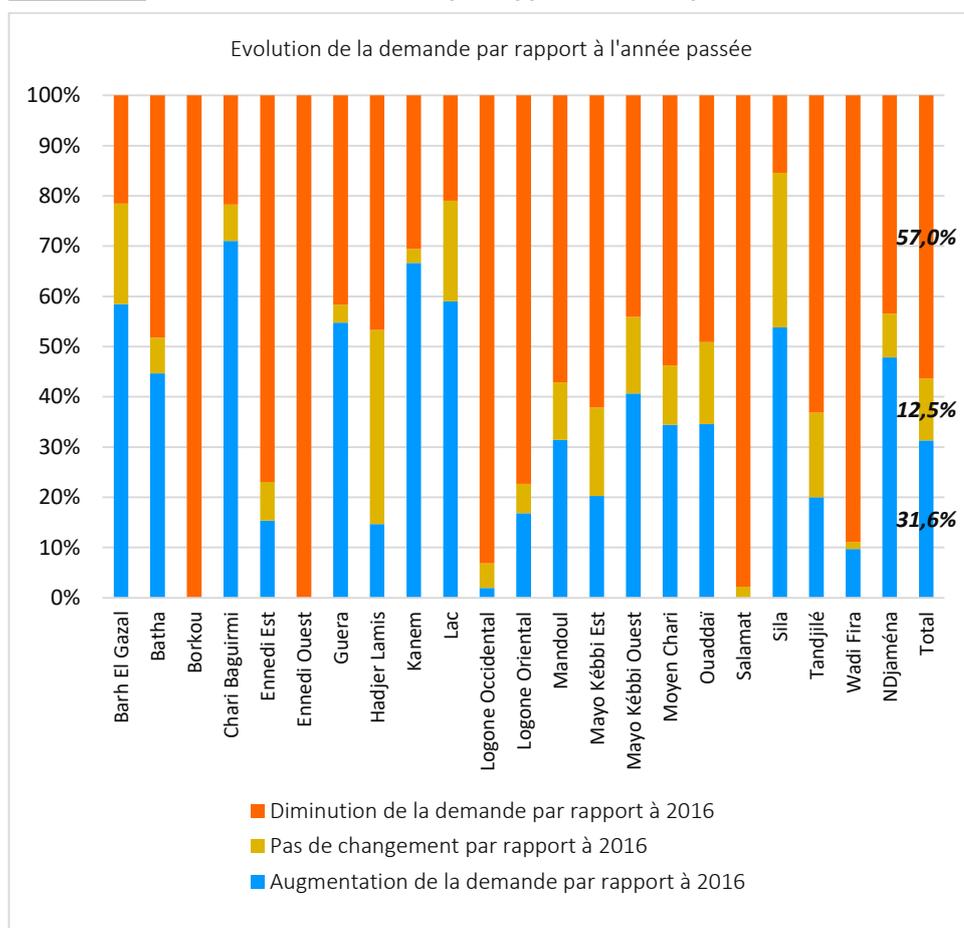
- i) Les régions ayant une forte demande caractérisées par des ventes importantes.* Sur les marchés de ces régions chaque commerçant vend plus 2,5 tonnes de produits alimentaires par semaine. Ce sont les régions de Bahr El Gazal, Batha, Hadjer Lamis, Lac, Mayo Kébbi Est, Mayo Kébbi Ouest, Salamat et Sila.
- ii) Les régions ayant une faible demande caractérisées par des ventes peu importantes.* Sur les marchés de ces régions, chaque commerçant vend 1 à 2,5 tonnes de produits alimentaires par semaine. Ce sont les régions de Kanem, Logone Occidentale, Logone Orientale, Moyen Chari, Tandjilé et la ville de NDjaména.

D'une manière globale, la demande des produits alimentaires sur les marchés tchadiens a légèrement baissé par rapport à son niveau de l'année passée tel que le montre le graphique 5. Parmi les commerçants interrogés sur leurs ventes, 57% des commerçants déclarent que la demande a baissé par rapport à l'année passée contre 31,6% qui pensent qu'elle a augmenté (pour les 12,5%, la demande n'a pas changé).

Toutefois, la demande a connu une hausse dans 7 régions et dans la ville de NDjaména : Bahr El Gazal, Chari Baguirmi, Guéra, Kanem, Lac, Mayo Kébbi Ouest et Sila. L'augmentation de l'offre est plus significative dans les régions de Chari Baguirmi, de Guéra et la ville de NDjaména. L'augmentation de la demande dans ces régions est due principalement à une meilleure offre, alimentée par diverses sources d'approvisionnement et une baisse des prix qui stimule les consommateurs des zones déficitaires.

Par contre, la demande a beaucoup baissé par rapport à l'année passée dans les régions de Batha, Borkou, Ennedi Est, Ennedi Ouest, Hadjer Lamis, Logone Occidentale, Logone Orientale, Mandoul, Mayo Kébbi Est, Moyen Chari, Ouaddaï, Salamat, Tandjilé et Wadi Fira.

**Graphique 5 : Evolution de la demande par rapport à l'année passée.**



### 3.2.2. Demande de Bétail

La demande de bétail est restée toujours en baisse par rapport à celle d'une année normale en raison des problèmes de sécurité aux frontières du Tchad avec les pays voisins qui a réduit l'exportation du bétail aussi bien le gros bétail que les petits ruminants. La demande intérieure est quant à elle affectée par le pouvoir d'achat des populations qui ne cesse de se réduire avec la crise économique en cours.

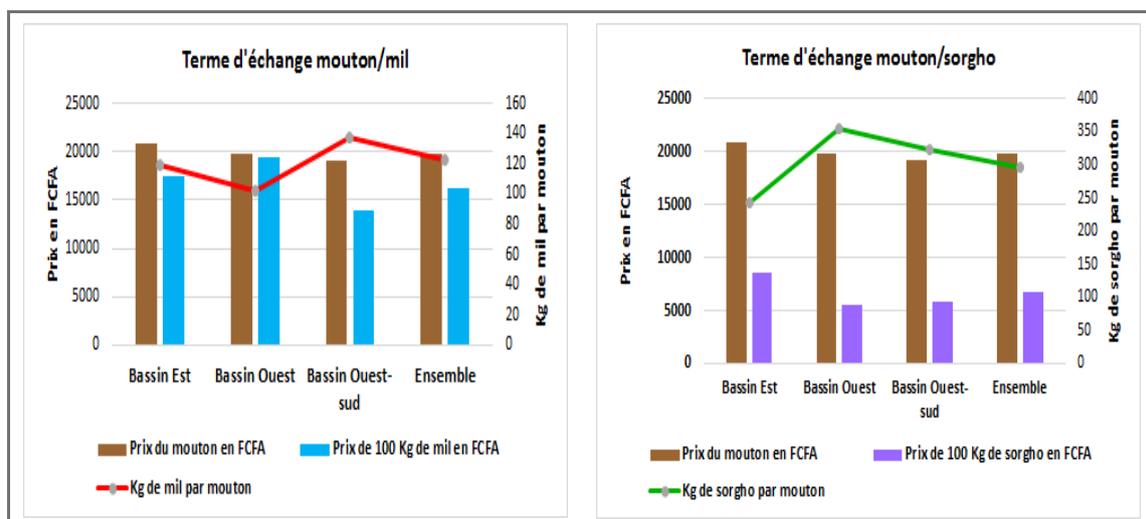
### 3.3. Termes de l'Echange

La baisse drastique des prix de bétail observée depuis quelques années se poursuit. Bien que les prix des céréales et ceux d'autres produits alimentaires aient aussi baissé, ils n'arrivent pas à compenser la baisse des prix du bétail ce qui se traduit par un affaiblissement des termes de l'échange bétail/céréales en défaveur des éleveurs (graphique 6).

D'une manière générale, la baisse des prix de bétail a un fort impact dans les bassins commerciaux Ouest (Kanem, Bahr El Gazal, Hadjer Lamis et Lac) et Est (Ennedi, Wadi Fira, Ouaddaï, Sila, Salamat, Guéra et Batha) correspondant aux zones pastorale et agropastorale dont les populations ont une habitude alimentaire dominée par la consommation du mil. Du fait de sa préférence, le mil affiche des prix élevés par rapport au sorgho.

Par contre, dans le bassin Ouest-Sud (Moyen Chari, Mandoul, Logone Oriental, Logone Occidental, Mayo Kébbi Est, Mayo Kébbi Ouest et Chari Baguirmi), les termes de l'échange sont moins affectés.

**Graphique 6 : Termes d'échange mouton/mil et mouton/sorgho suivant les bassins commerciaux**

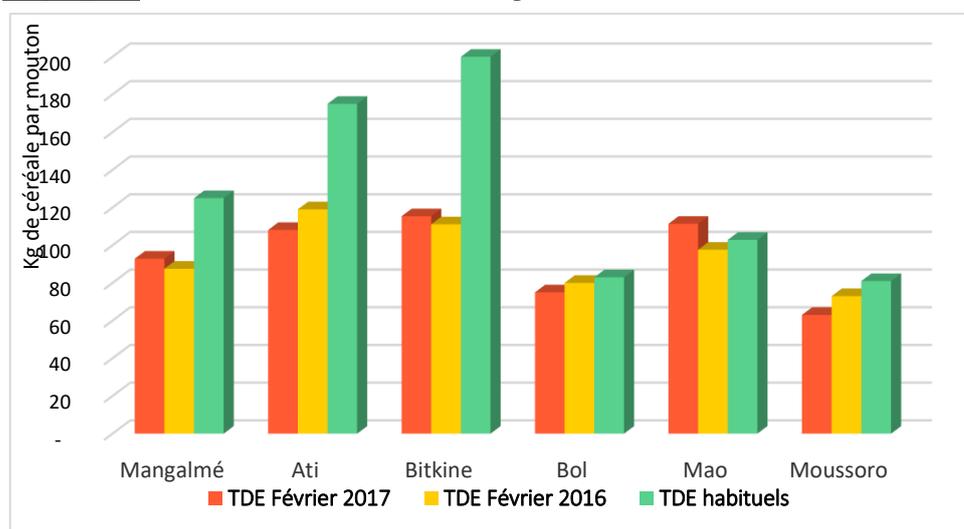


Les TDE bétail/céréales sont en baisse modérée à forte par rapport à leur moyenne quinquennale sur la plupart des marchés des zones pastorale et agropastorales sauf à Mao : baisse forte à Bitkine (-43%) et Ati (-38%) ; et baisse modérée à Mangalmé (-26%) et Moussoro (-22%).

Cependant, les TDE sont presque équivalents à ceux de l'année passée avec des variations modérées comprises entre -15% et 15%, c'est qui explique les prix (des céréales et de bétail) n'ont pas beaucoup varié sur l'intervalle de 12 mois.

Toutefois, la détérioration progressive des termes de l'échange (bétail/céréales) observée depuis quelques années sur la plupart des marchés de la zone pastorale et agropastorale contribue à réduire la capacité d'achat des ménages pauvres pour lesquels la vente de bétail représente la principale stratégie pour se procurer de la nourriture (graphique 7).

**Graphique 7 : Variation des termes de l'échange bétail/céréale sur six marchés du Sahel.**



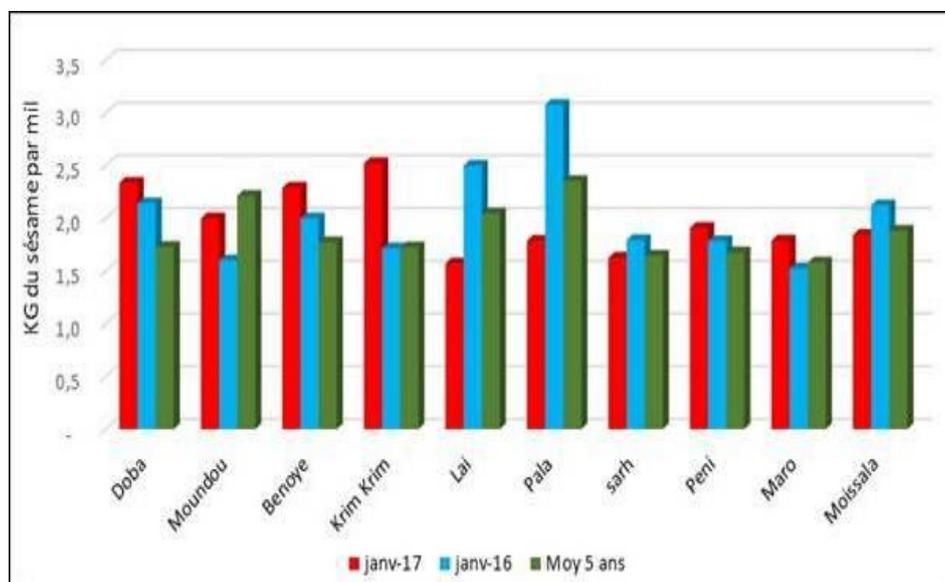
**Source : Mission d'évaluation des marchés, février 2017.**

Les termes de l'échange arachide/céréales (calculés pour le mois de janvier 2017) se sont améliorés dans la plupart des marchés de la zone agricole du pays par rapport à ceux de l'année dernière et de la moyenne de cinq dernières années à cause de la forte baisse des prix des céréales. Par exemple, sur le marché de Péni, ils sont en hausse de 7% par rapport à ceux de l'année dernière et de 14% par rapport à la moyenne quinquennale. Cette amélioration des termes de l'échange arachide/céréales

en faveur des producteurs d'arachide renforce leurs pouvoirs d'achat et leurs accès aux aliments. Cependant, la détérioration des termes de l'échange sur les marchés de Moïssala, Lai et Pala, réduit l'accès aux aliments des ménages pauvres (graphique 8).

Outre l'arachide, le sésame et le niébé présentent des termes d'échange en faveur des producteurs.

**Graphique 8 : Variation des termes de l'échange arachide/céréale sur dix marchés de la zone soudanienne**



### 3.4. Flux commerciaux des produits alimentaires

Les marchés du Tchad peuvent être divisés en trois blocs caractérisés par des flux intra-zones importants et centrés autour des bassins de production :

- bassin Est (Ennedi, Wadi Fira, Ouaddaï, Sila, Salamat, Guéra et Batha) ;
- bassin Ouest (Kanem, Bahr El Gazal, Hadjer Lamis et Lac) ; et
- bassin Ouest-Sud- (Moyen Chari, Mandoul, Logone Oriental, Logone Occidentale, Mayo Kébbi Est, Mayo Kébbi Ouest et Chari Baguirmi).

NDjaména constitue à la fois un centre de consommation et un point de transit des céréales venant du Sud vers les autres bassins. La disponibilité des céréales est influencée par les caractéristiques spécifiques des bassins.

Les flux des céréales n'ont pas connu de changements particuliers. Les flux sont dirigés des zones de production (zone soudanienne du Sud, la région du Lac et la région de Salamat) vers les zones de consommation (zone sahélienne et les grandes agglomérations). Ces flux sont quasi permanents en raison du faible niveau de la production agricole dans le Sahel.

Les résultats de l'analyse indiquent que les flux entre les régions sont faibles. D'une manière générale, les échanges des céréales se font entre les marchés d'un même département (51%), d'une même région (44%) ou à travers les frontières avec les pays voisins (4,5%).

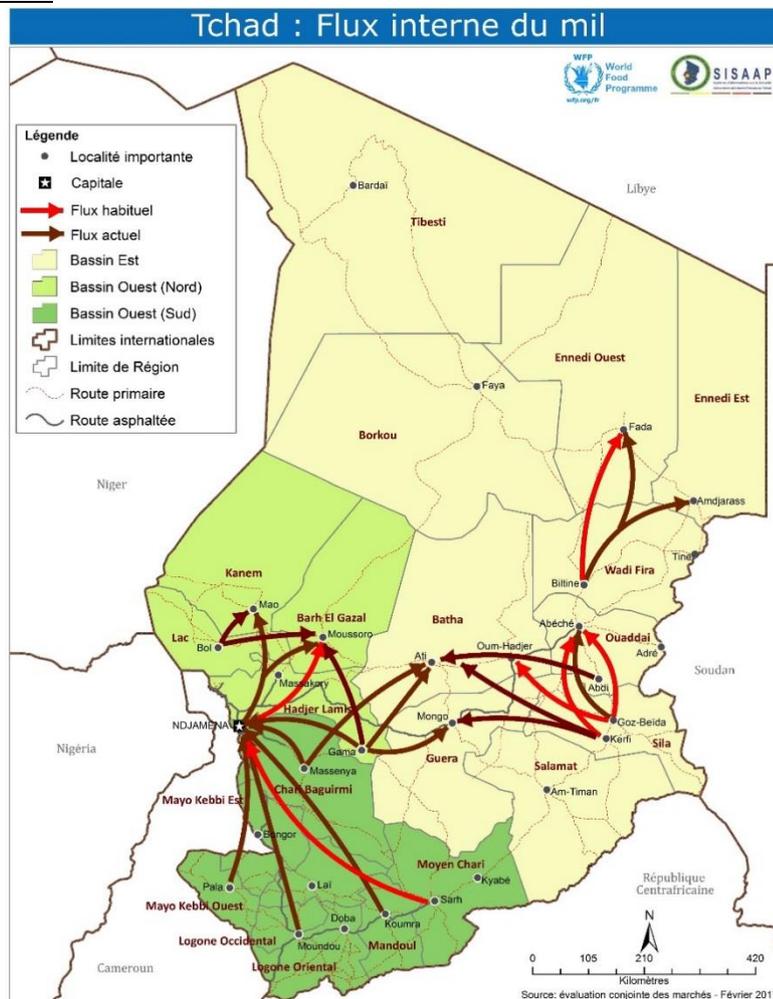
Les flux transfrontaliers sont dominés par l'importation de céréales tels que le riz et de produits alimentaires transformés tels que les pâtes alimentaires, la farine de blé, l'huile, le sucre en provenance de Soudan, Libye, du Cameroun et du Nigeria.

Les céréales vendues sur les marchés de certaines régions proviennent principalement des échanges transfrontaliers : les céréales de Borkou et Ennedi Ouest proviennent de la Libye, alors que celles de l'Ennedi Est proviennent du Soudan.

*Dans le Sahel Ouest*, les flux ont une direction unique. En effet, les marchés de la région du Lac sont entièrement alimentés par les céréales locales produites dans la région. Les marchés des deux régions

de Kanem et Bahr El Gazal, structurellement déficitaires en céréales, reçoivent les produits de la région du Lac et d'autres régions sahélienne : le maïs provient du Lac, le mil provient de Gama, Dourbali (Hadjer Lamis) et des marchés de la zone soudanienne tels que Moundou (carte 2). Les produits importés tels que le riz, les pâtes alimentaires présents sur ces marchés proviennent de N'Djamena. Par contre la farine de blé sur les marchés du Kanem et de Bahr El Gazal provient de la Libye.

**Carte 2 : Flux interne du mil**



Les principaux flux céréaliers commencent à connaître des modifications. Ainsi, la farine de blé importée de Libye et destinée aux zones saharienne et sahélienne s'est considérablement réduite en quantité conduisant les commerçants à importer de plus en plus de farine du Soudan et de N'Djaména.

*Dans le bassin Est*, le flux des produits alimentaires se fait du sud vers le nord (Faya, Fada et Kalaït) pour les produits locaux (oignon, ail et mil) et dans le sens contraire (Ati, Moussoro, Abéché, ...) pour les produits importés de la Libye et du Soudan (farine de blé, riz, pâtes alimentaires, huile et sucre).

*Dans le bassin Ouest-Sud*, la plupart des produits alimentaires observés sur les marchés sont issus des productions locales. Quant aux produits manufacturés, ils proviennent pour la plupart des grandes agglomérations ou sont importés du Cameroun.

Les produits vivriers (céréales, légumineuses et oléagineux) transitent le plus souvent par les zones de concentration à cause des prix concurrentiels et du pouvoir d'achat relativement élevé dans ces zones. Une bonne partie des produits de rente (l'arachide, le sésame et le niébé) est achetée pour être acheminée vers le Cameroun à travers les marchés frontaliers de Léré et Fianga.

Les marchés de bétail sont généralement alimentés par les animaux provenant des localités environnantes. Le flux des animaux vers les pays voisins comme la Libye et le Nigéria a largement chuté à cause de la fermeture des frontières mais aussi de la dépréciation de la monnaie nigériane (naira).

### 3.5. Saisonnalité des prix et de l'intégration des marchés

La série des données analysées dans cette section provient de la base de données de FEWS NET. La série va de janvier 2008 à février 2017, soit huit années de données.

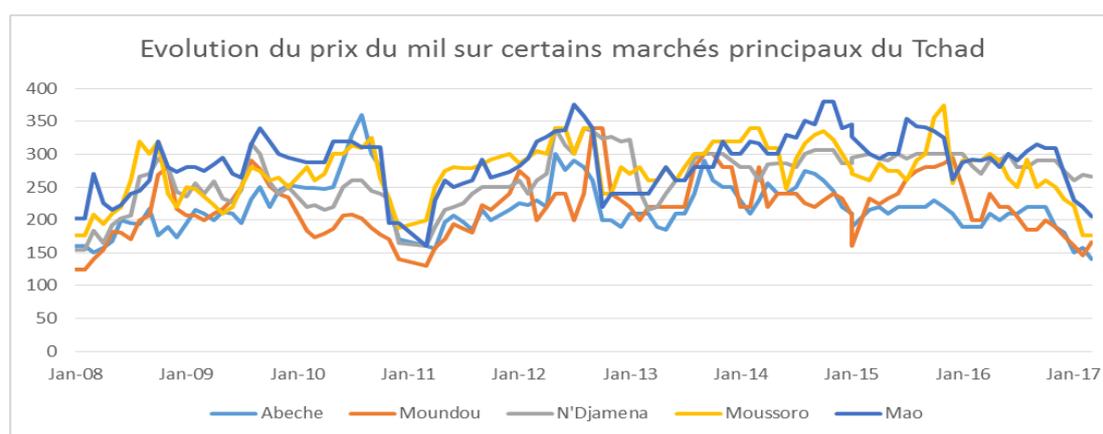
#### 3.5.1. Tendances des Prix du Mil, Maïs et Sorgho

Le Tchad est un pays généralement autosuffisant sur le plan de la production céréalière. Cependant, l'inflation des prix des produits alimentaires intervenue en 2008 n'a pas épargné le Tchad à cause de son lien avec les pays voisins par des flux vivriers, à travers les importations et les exportations. Depuis lors, les prix des céréales sèches ont gardé une tendance globalement haussière entre 2008 et 2015. Les prix des céréales locales, tributaires de la production locale, subissent des fluctuations saisonnières importantes. Pendant les années de consommation 2010-2011<sup>1</sup> et 2012-2013, on a observé un léger fléchissement des prix suite aux relatives bonnes productions dans le pays. Cependant, bien qu'en baisse, les prix se sont maintenus élevés pendant les deux dernières années.

Sur la période 2008-2016, les prix du mil se situent entre les valeurs minimales à Moundou, zone de production et les valeurs maximales à Mao situé en zone déficitaire bien que les prix observés à N'Djamena en début de 2017 sont au-dessus de ceux de Mao (graphique 9). Les différences de prix de mil entre les différents marchés se sont resserrées depuis le début de l'année 2015. Ceux du maïs varient du plus faible à Bol, base de la production du maïs dans le pays, au plus élevé toujours à Mao (graphique 10).

Dans la plupart des marchés et ce, depuis le début de la période 2016, les prix des céréales ont été plus favorables, se situant à de niveaux inférieurs à ceux de l'année dernière et à la moyenne de cinq dernières années à la même période. Sur toute l'année 2016 jusqu'en début d'année 2017 (janvier – février), les prix ont connu une baisse constante par rapport à leurs niveaux de l'année précédente. Les prix du mil ont baissé de 21, 36, 13, 23 et 20 pour cent respectivement à Abéché, Moundou, N'Djaména, Moussoro et Mao en février 2017 par rapport au même mois en 2016. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les baisses ont commencé depuis août-septembre 2016 et se poursuivent jusqu'en début d'année 2017 et se situent entre une valeur minimale de -2 pour cent et une valeur maximale de -40 pour cent.

**Graphique 9 : Evolution du prix du mil**



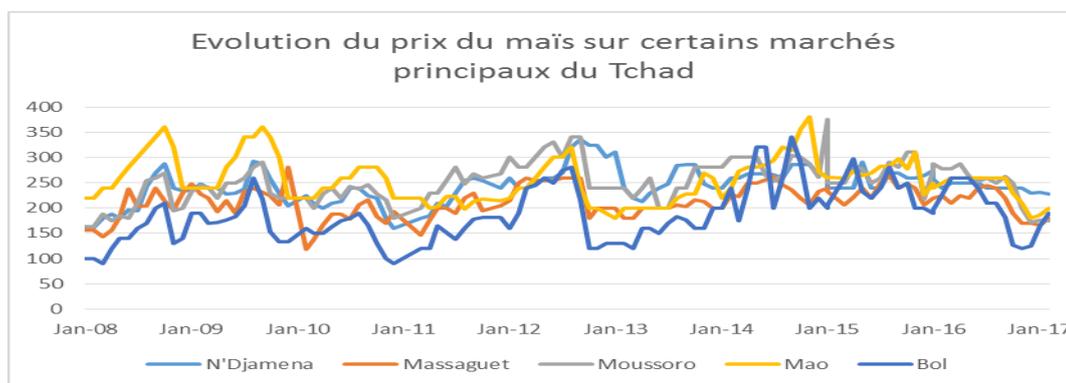
Source: FEWS NET, Février 2017

<sup>1</sup> Période allant d'octobre d'une année X à septembre de l'année X+1

Compte tenu de la baisse de la production lors de la campagne 2015/2016, la situation d'insécurité due à la secte Boko Haram et les conditions de transport très difficiles qui auraient pu avoir un impact sur la fluidité des échanges, on s'attendait à une hausse des prix, surtout lors de la soudure passée. La demande s'est faite moins ferme en raison des difficultés économiques observées dans le pays suite à la baisse du prix du baril de pétrole.

En perspectives, les prix des céréales, avec la fin des récoltes de contre-saison et l'approche de la période de soudure connaîtront certes une hausse mais se maintiendront à de niveaux inférieurs à ceux de l'année dernière si la situation économique ne change pas de manière à booster la demande. D'autres facteurs comme les interventions basées sur les marchés (achats locaux, ventes à prix subventionnés, assistance alimentaire sous forme de vivres, de coupons ou d'argent) du gouvernement et de ses partenaires pourraient avoir une incidence sur le bon fonctionnement des marchés.

**Graphique 10 : Evolution du prix du maïs sur certains marchés principaux**



Source: FEWS NET, Février 2017

### 3.5.2. Volatilité des prix

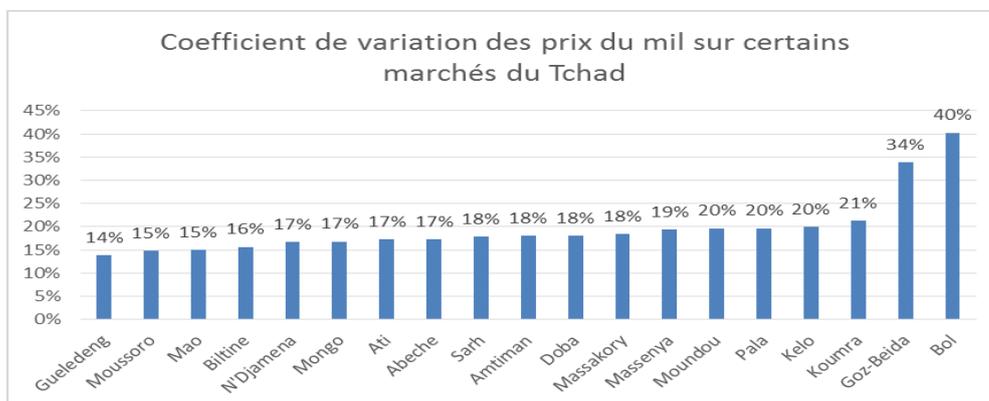
Des valeurs élevées du coefficient de variation des prix traduisent une volatilité plus importante. En revanche, un coefficient plus ou moins élevé n'indique pas que les niveaux de prix sont faibles ou élevés, il reflète juste l'échelle de variation de ces prix.

Une augmentation des prix pourrait résulter d'une mauvaise intégration des marchés, laquelle pouvant être occasionnée par de nombreux facteurs tels que les conditions de transport, les spéculations commerciales (ajustant leurs marges commerciales selon les conditions de l'offre et de la demande), les contraintes liées aux transferts de céréales d'une zone à une autre (interdiction de sortie de produits, les barrières sur la route), etc. Dans un contexte où les marchés sont suffisamment intégrés, le mouvement des produits d'un marché à un autre permet de contenir des hausses, à moins d'être une situation générale pour l'ensemble du système des marchés et par conséquent se reflétant sur l'ensemble des marchés.

Sur le graphique 11, les prix sont relativement plus instables sur les marchés des zones de production du Sud (Koumra, Moundou, Kélo, Pala) et surtout de l'Est (Goz-Beïda) et de l'ouest (Bol). En effet, les marchés des zones de production subissent les pressions de la demande des autres régions en particulier lors d'une année de mauvaise production entraînant des fortes fluctuations des prix. Par ailleurs, l'abondance des produits pendant les récoltes entraîne des baisses importantes des prix. Par contre, les coefficients de variation sont plus faibles sur les marchés des zones déficitaires car, tout en se maintenant à de niveaux élevés, les prix ne subissent pas de fortes fluctuations au cours d'une année. Cela est rendu possible grâce à la diversification des sources d'approvisionnement, des grandes

capacités de stockage dont disposent ces marchés et la réduction ou l'augmentation des marges commerciales par les acteurs selon les conditions de la demande.

**Graphique 11 : Variation du prix du mil.**



Source: FEWS NET, Février 2016

### 3.5.3. Intégration des Marchés

L'analyse de l'intégration des marchés est réalisée grâce au coefficient de corrélation linéaire (tableau 2). Un coefficient de corrélation de 1 indique un comportement parfaitement synchrone des prix c'est-à-dire qu'une variation de 1% de prix sur un marché « X » entraîne une variation équivalente de prix sur un autre marché « Y ». Un coefficient de 0 indique l'absence totale de co-variation entre les séries de prix. Un coefficient négatif signifie que les prix évoluent dans de sens différents.

**Tableau 2 : Corrélations entre les principaux marchés du Tchad**

	Ati	Mongo	Amtiman	Abeche	Biltine	Goz-Beida	Massenya	Massakory	N'Djamena	Moussoro	Mao	Bol	Doba	Moundou	Kelo	Gueledeng	Pala	Sarh	
Mongo	<b>68.1%</b>	Niveau de corrélation au sein du bassin est																	
Amtiman	39.4%	50.1%																	
Abeche	<b>67.8%</b>	<b>65.7%</b>	48.7%	Moyenne = 45.8%															
Biltine	35.6%	20.6%	44.5%	43.9%															
Goz-Beida	35.0%	40.9%	38.6%	38.6%	49.3%														
Massenya	53.7%	57.3%	45.6%	45.6%	34.4%	37.4%	Niveau de corrélation au sein du bassin ouest												
Massakory	52.5%	56.3%	33.6%	42.9%	30.9%	34.6%	<b>78.9%</b>	Moyenne = 44.8%											
N'Djamena	42.6%	<b>63.6%</b>	56.1%	44.8%	31.5%	30.3%	<b>67.7%</b>	<b>66.5%</b>											
Moussoro	<b>61.8%</b>	<b>67.5%</b>	40.6%	<b>62.6%</b>	25.8%	29.0%	<b>60.9%</b>	<b>65.7%</b>	44.8%										
Mao	<b>63.5%</b>	<b>64.0%</b>	35.3%	<b>63.3%</b>	42.9%	36.6%	<b>62.1%</b>	<b>65.4%</b>	46.3%	<b>68.3%</b>									
Bol	27.1%	33.3%	27.2%	11.7%	3.8%	3.1%	41.6%	47.6%	9.5%	31.1%	44.7%								
Doba	20.9%	23.6%	15.5%	44.9%	-4.0%	10.7%	20.9%	4.3%	<b>71.6%</b>	31.4%	17.8%	3.2%							
Moundou	25.0%	36.6%	48.7%	36.2%	36.8%	29.3%	<b>60.1%</b>	52.2%	53.5%	54.1%	46.6%	28.0%	30.5%						
Kelo	22.6%	49.1%	44.3%	19.0%	5.3%	18.5%	40.9%	51.1%	47.8%	41.3%	35.0%	58.2%	5.7%	43.7%					
Gueledeng	34.8%	46.2%	43.8%	25.2%	9.4%	17.5%	39.9%	47.8%	44.2%	46.1%	35.8%	56.5%	13.3%	40.3%	<b>69.2%</b>				
Pala	20.3%	27.1%	54.9%	14.2%	38.5%	27.0%	36.1%	39.2%	<b>65.1%</b>	33.2%	26.5%	44.2%	6.6%	44.1%	<b>65.2%</b>	54.0%			
Sarh	11.5%	25.0%	41.2%	23.7%	35.1%	21.4%	54.7%	53.8%	51.6%	47.7%	52.1%	40.5%	18.9%	<b>72.0%</b>	47.4%	38.6%	47.4%		
Koumra	6.1%	26.2%	30.8%	16.9%	29.6%	28.3%	45.9%	46.2%	51.6%	45.5%	36.5%	32.4%	24.4%	<b>66.0%</b>	47.5%	39.0%	45.6%	<b>83.9%</b>	
	Moyenne = 33.8%																		
	Niveau de corrélation entre bassin est - bassin ouest																		

Source: Nos analyses, données FEWS NET, Février 2017

Le coefficient de corrélation linéaire moyen est de 0.398 indiquant une faible intégration des marchés au Tchad quand on sait que dans certains contextes ces coefficients sont proches de 1 (0.8 - 0.9). Le niveau d'intégration est semblable à celle obtenu lors de l'étude des marchés de 2012 (0.38).

Les études de marchés au Tchad indiquent que les marchés céréaliers au Tchad sont organisés en deux grands bassins à l'intérieur desquels des échanges plus réguliers sont entretenus. En examinant l'intégration des marchés sous cet angle, on note globalement un maintien de cette configuration ; les corrélations moyennes sont plus élevées à l'intérieur de chaque zone (bassin Est = 45.8% ; bassin Ouest = 44.8%) et faible entre les zones (33.8%), se limitant uniquement aux marchés du sahel ouest (en particulier Moussoro et Mao) qui sont plus ou moins intégrés avec ceux se situant le long de la route bitumée (Ati, Mongo, Abéché).

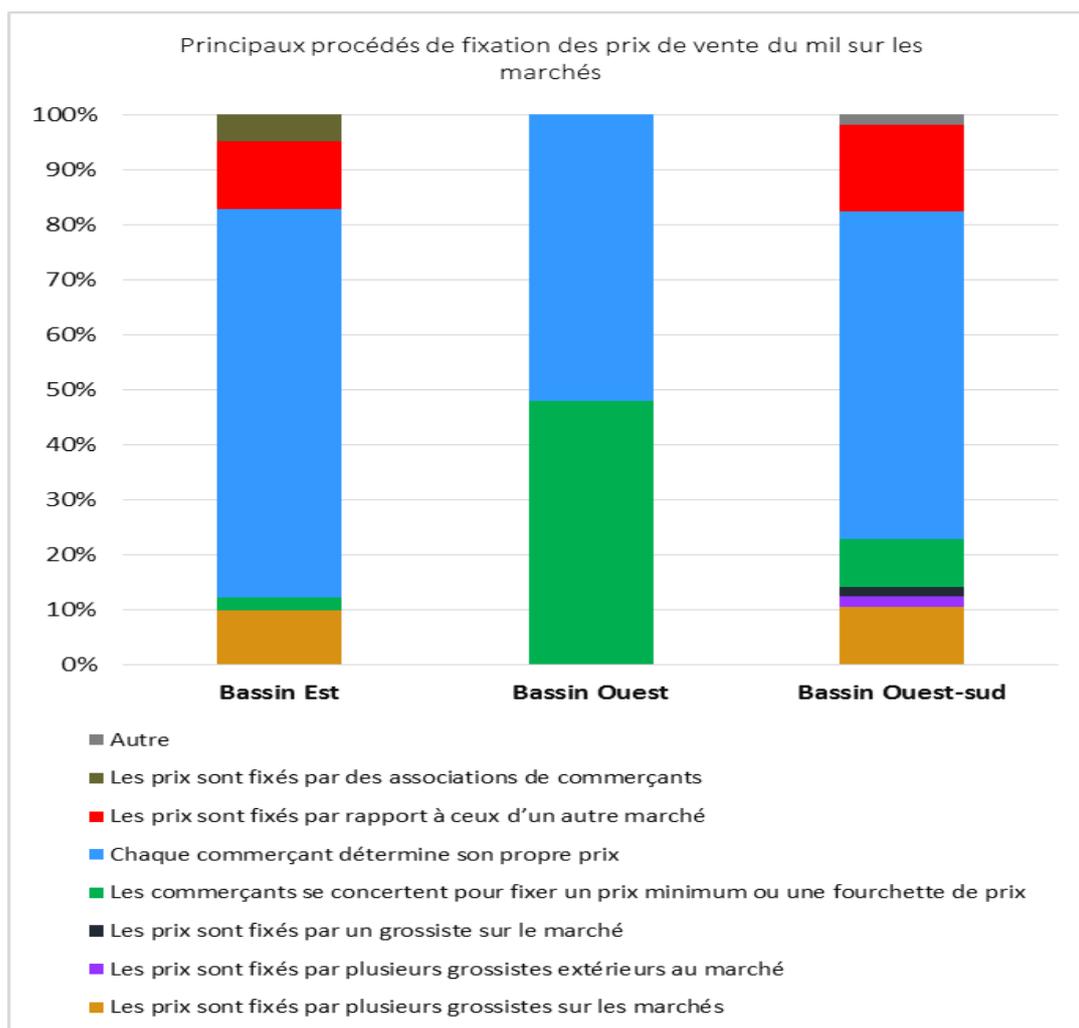
Bien que mal desservis par de bonnes voies de communications, du fait de l'existence de grandes capacités de stockage, les marchés de Mao et Moussoro sont relativement mieux intégrés aux marchés des zones de production du centre (Massenya) mais aussi à ceux situés le long de la route bitumée reliant le sud au nord du pays (Mongo, Abéché). Alors que les marchés du sahel dépendent de la production du sud, on note de faibles coefficients de corrélation entre les principaux marchés du sud (Moundou et Sarh) et ceux du sahel. En général, les marchés des zones de production enregistrent de fortes fluctuations de prix pendant les années de mauvaise production à cause de la pression de la demande des autres marchés, pendant que la diversification des sources d'approvisionnement et l'existence de capacités de stockage sur les grands marchés du sahel atténuent les fluctuations. Toutefois, les différences des prix observés entre les différents marchés du pays s'expliquent davantage par un comportement trop spéculative dans le commerce céréalier (bien que la formation des prix semblent obéir aux règles de la concurrence selon les échanges avec les commerçants, il existe un certain nombre d'acteurs majeurs qui pourraient fortement l'influencer) et les conditions de transports trop difficile limitant les transferts rapides de produits d'une zone vers une autre, en particulier pendant l'hivernage. Notons aussi que compte tenu des changements fréquents dans les unités de mesures utilisées, des différences artificielles peuvent exister si des précautions pour peser les produits afin de faire un meilleur rapport quantité-prix ne sont pas respectées.

### 3.6. Structure des marchés et compétitivité entre acteurs

Globalement, les chiffres obtenus sur le nombre des acteurs intervenant sur les marchés sont semblables à ceux de l'année dernière, en particulier pour le commerce de gros qui compte les acteurs plus permanents sur les marchés. En moyenne 93 grossistes sont présents sur les marchés visités contre 90 l'année dernière à la même période. Par contre, le nombre de détaillants est en hausse passant de 300 en moyenne l'année dernière à 496 cette année. Cela peut résulter du fait de la présence des acteurs occasionnels, producteurs et collecteurs, venant profiter des opportunités offertes par la hausse de la production agricole.

Toutefois, il existe une grande variabilité entre les régions et selon les marchés. Les marchés secondaires sont, en général animés par un nombre restreint de commerçants, en général des détaillants ainsi que de nombreux producteurs qui y participent. Comme observé l'année dernière, l'absence de barrières formelles à l'entrée ou à la sortie du commerce des vivriers au Tchad favorise le développement de cette activité qui évolue aussi au gré de la qualité de la saison et de l'issue de la campagne agricole. Sur la plupart des marchés visités, la formation des prix reste, pour de nombreux commerçants (plus de 60%), régie par la loi de l'offre et de la demande bien que le faible effectif des commerçants sur certains marchés puisse créer potentiellement des conditions favorables à un contrôle de la chaîne d'approvisionnement et la fixation des prix de la part de certains commerçants (graphique 12).

**Graphique 12 : Procédés de fixation des prix de vente du mil sur les marchés suivant les bassins**

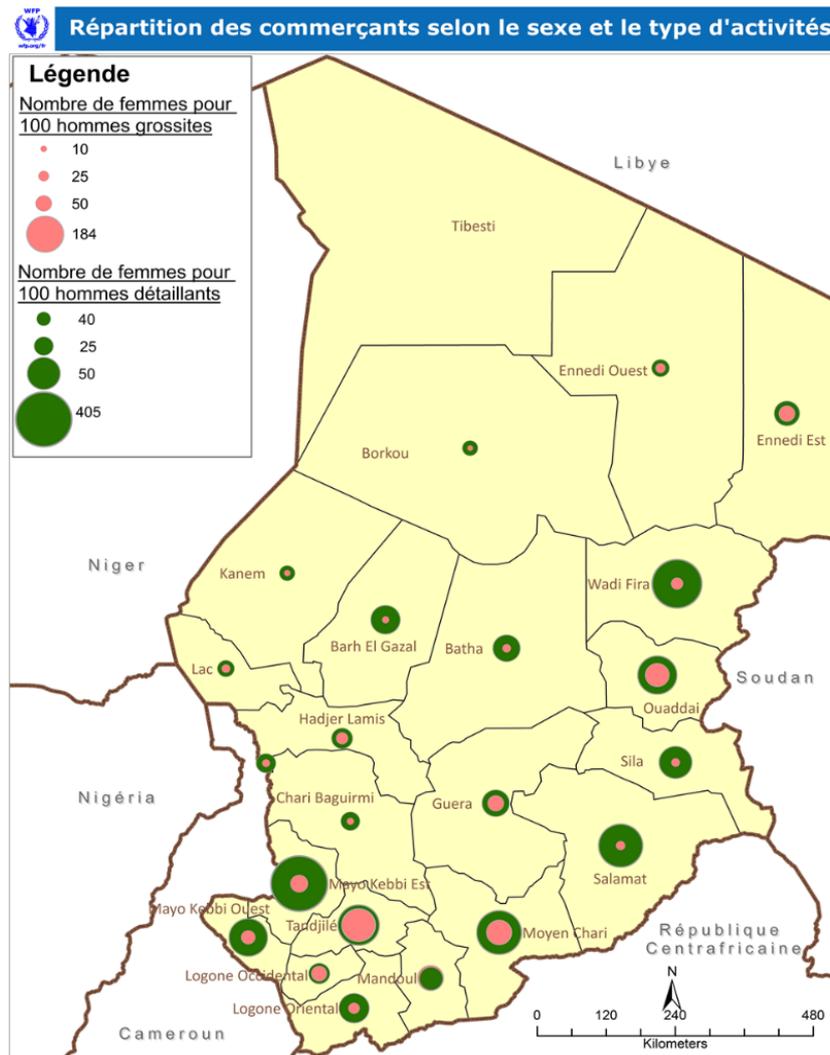


### 3.7. Genre et Marchés

Le commerce céréalier au Tchad est dominé par la forte présence masculine. On observe en moyenne, 35 femmes pour 100 hommes exerçant dans le commerce de gros sur l'ensemble du pays. Toutefois, on rencontre un peu plus de femmes que d'hommes dans le commerce de détail, en moyenne 107 femmes pour 100 hommes. Des spécificités selon les régions et selon le type d'activités réalisées (commerce de gros ou de détails) existent tout de même.

Comme il ressort de la carte 3 ci-dessous, on constate globalement qu'il y a, en proportion, moins d'acteurs de sexe féminin sur les marchés des régions du sahel ouest et centre (Lac, Kanem, Bahr El Gazal, Guéra, Hadjer Lamis, Chari Baguirmi et N'Djaména), qu'il s'agisse des détaillants ou des grossistes (les cercles plus petits indiquant un rapport genre en défaveur du sexe féminin). La situation est légèrement différente sur les marchés du sahel est où on note une relative importance de la présence des femmes dans le commerce de détail même si elles restent peu présentes dans le commerce de gros. A l'inverse, dans la plupart des régions du sud, en particulier dans la Tandjilé, Mandoul et Moyen Chari, le commerce céréalier est tenu, en majorité, par les femmes. En effet, bien que sur certains marchés, on trouve moins de 50 femmes pour 100 hommes, dans la Tandjilé (184 femmes pour 100 hommes), le Mandoul (114) et le Moyen Chari (110) les femmes sont dominants dans le commerce de gros et davantage encore pour le commerce de détail.

**Carte 3 : Répartition des commerçants selon le sexe et le type d'activités**



**Source: Analyse données marchés**

Disposant de plus de capacité d'investissement (infrastructures de stockage des produits), les opportunités de bonnes affaires incitent un plus grand nombre d'hommes à investir leurs ressources dans le commerce céréalier aux lieux où la demande est importante. Bien que la formation des prix soit régie par la loi de l'offre et de la demande selon de nombreux commerçants et qu'il y ait libre entrée et sortie dans cette activité, la forte présence des hommes avec des capacités plus conséquentes, peut leur procurer une certaine influence sur cette activité.

L'interaction entre genre et marchés peut aller au-delà du marché. Pour analyser l'influence du pouvoir décisionnel qu'ont femme et homme sur l'exercice de leurs activités, deux questions ont été posées aux commerçants pour savoir si chacun disposait des ressources issues de ses activités sans influence extérieure ou s'il peut décider de l'endroit où vendre et à quel prix, qu'il s'agisse d'une autre personne au sein du ménage ou en dehors de celui-ci. Il en ressort que l'implication du partenaire dans la prise de décision sur les activités commerciales est assez forte chez les commerçantes comparée aux commerçants. Par exemple, concernant la part du revenu généré par le commerce à consacrer à l'alimentation du ménage, chez 5.6% des femmes commerçantes, la décision est prise par le conjoint contre 1.4% chez les hommes commerçants. Bien que le commerce céréalier semble dominé par les hommes dans le sahel ouest (76%), on constate qu'en revanche, les femmes qui y

participent ont plus de pouvoir à décider de l'emploi de leurs quant à la satisfaction des besoins familiaux. A l'opposé c'est dans la partie est du pays que l'influence des partenaires sur les décisions sur l'emploi des ressources générées par le commerce des femmes est relativement plus importante.

En général, il se dégage que les décisions sur l'utilisation des ressources issues des activités commerciales proviennent du commerçant lui-même et cela tant dans la zone sahélienne (93% des commerçants) que dans la zone soudanienne (94%).

L'implication du partenaire ou conjoint à la prise de décisions concertée est une pratique rare mais mieux développée en zone soudanienne (7%) qu'en zone sahélienne (3%). Quand la décision doit provenir du conjoint ou partenaire seul sans l'avis du commerçant lui-même, c'est encore une pratique très rare (seulement 4% des commerçants dans chacune des zones).

**Tableau 3 : Prise de décision sur l'utilisation des ressources issues des activités commerciales**

Sexe/Zones	Commerçant lui-même	Partenaire ou Conjoint seul	Partenaire et conjoint ensemble	Un autre membre du ménage	Une association de commerçants	Les grossistes	Autre	Fournisseur du produit
Homme	97.4%	1.4%	.7%				0.50 %	
Femme	88.6%	5.6%	4.9%				0.90 %	
Soudanienne	94%	4%	7%	2%	4%	1%	2%	0%
Sahélienne	93%	4%	3%	1%	0%	0%	0%	1%

Source: Analyse des données sur les commerçants

### 3.8. Conditions de mise en place des Programmes de Transferts Monétaires

#### 3.8.1. Perception des Programmes récents de Transferts Monétaires par les commerçants

Les interventions de l'Etat et de ses partenaires dans le domaine de l'assistance alimentaire, les transferts monétaires et les achats locaux de produits alimentaires ont été signalées dans la moitié des marchés visités. C'est essentiellement au Sahel (Guéra, Wadi Fira, Batha) que les commerçants ont fait cas de ces programmes d'assistance. Dans quelques marchés du Logone Oriental, ces interventions ont également été mentionnées lors des discussions de groupes avec les commerçants. Dans deux tiers des marchés concernés, les commerçants estiment que ces interventions n'ont pas eu d'impacts notoires sur le fonctionnement des marchés contre le tiers qui est d'avis contraire.

Les avis ont été relativement partagés lors des discussions de groupe au sein des marchés quant à ce qui concerne la nature et l'ampleur de l'impact de ces interventions. Certains estiment que ces interventions ont contribué à accroître l'offre de produits alimentaire sur les marchés, amélioré les disponibilités de vivres et réduit ainsi la spéculation des commerçants, contribuant ainsi à la stabilisation des prix.

Par contre dans d'autres marchés, les commerçants ont estimé que ces interventions basées sur les marchés ont entraîné une baisse du chiffre d'affaire des commerçants et une baisse de leurs marges bénéficiaires. Dans certaines discussions, la question de la concurrence déloyale entre les commerçants a également été soulevée.

Un peu plus de 10% des commerçants interrogés dans le cadre de cette enquête déclarent qu'un programme de transfert monétaire a été organisé dans leurs zones de résidence. C'est essentiellement sur l'axe Lac/Kanem/BEG que cet avis a été le plus exprimé. Plus de 6 commerçants sur 10 interrogés sur cet axe reconnaissent l'existence d'un programme de transfert monétaire contre moins de 10% sur tous les autres axes.

Parmi ces commerçants qui ont affirmé l'existence d'un programme de transfert monétaire dans leurs zones, les trois-quarts estiment que c'était un programme de coupons alimentaires contre 25% qui estimaient que c'était des transferts d'espèces. On note une nette différence entre les régions du sud

du pays où les commerçants ont fait plus cas de transfert d'argent sous forme d'espèce et la zone ouest du pays (Lac/BEG/Kanem) où il est plus question de coupons alimentaires.

Un peu plus de 14% des commerçants ayant indiqué que le programme d'assistance était un programme de distribution de coupons alimentaires déclarent y avoir pris part. Il convient de souligner qu'une sélection de commerçants est généralement effectuée dans le cadre des programmes de distribution de coupons alimentaires pour s'assurer que les commerçants retenus sont en mesure d'assurer l'offre des produits alimentaires suivant des prix convenus. Cette sélection peut expliquer le fait que seul un nombre restreint de commerçants ont pris part à ces programmes.

ACTED est l'organisation qui a été la plus citée comme ayant mis en œuvre les activités de transfert monétaire. Plus de la moitié des commerçants (56,5%) ayant connaissance de programmes de transferts monétaires a cité cette ONG. C'est majoritairement les commerçants interviewés dans la région du Lac qui ont mentionné cette organisation. Rappelons que depuis 2016, le PAM en collaboration avec ACTED fournit une assistance alimentaire sous forme de coupons aux ménages déplacés du Lac victime de la crise « Boko Haram ». Cependant, le PAM n'est directement cité que par 11,3% des commerçants et plus pour des interventions au sud du pays (Mandoul, Logone) que pour l'assistance au Lac. D'autres organisations comme ACF et OXFAM ont également été mentionnées par les commerçants comme fournissant une assistance sous forme monétaire aux populations.

Plus de la moitié des commerçants (55,4%) ayant participé aux programmes de transferts monétaires sous formes de coupons alimentaires estiment que ces programmes ont eu un impact positif sur leurs activités commerciales. Dans le même temps, près de 40% d'entre eux trouvent que la participation à ce programme de transfert monétaire n'a eu aucun effet sur leurs activités. Il faut noter tout de même que les avis totalement négatifs n'ont été exprimés que par moins de 5% des commerçants concernés. On peut donc en déduire que globalement, les commerçants qui sont sélectionnés dans le cadre de programme de transfert monétaire utilisant particulièrement les coupons alimentaires trouvent leurs comptes dans la mise en œuvre de ces activités et en sont satisfaits comme on le verra plus loin.

L'augmentation de profit commercial est le principal point positif que plus des 2/3 des commerçants ayant participé aux programmes de distribution de coupons alimentaires ont mis en avant. La réduction des ventes à crédit a également été mentionnée comme éléments positifs de ces programmes par 21,5% des commerçants participant.

Pour les commerçants ayant exprimé un avis négatif sur leur participation à ces programmes de transferts monétaires, la réduction de leurs marges bénéficiaires est le principal facteur justificatif de leur mécontentement.

Les commerçants qui ont pris part aux programmes de transferts monétaires utilisant des coupons alimentaires se sont déclarés satisfaits à plus de 88% de la mise en œuvre des programmes concernés. Les niveaux d'insatisfaction les plus élevés sont enregistrés dans la zone du Lac avec un peu plus de 10% des commerçants non satisfaits des interventions.

La perception des programmes de transfert monétaire par les commerçants ayant contribué à leur mise en œuvre est donc globalement positive. Les deux principaux griefs que les commerçants ont soulevés contre les programmes basés sur la distribution de coupons portent sur le nombre élevé de clients (22%) qui peut être à la fois considéré comme positif et négatif (graphique 13). L'augmentation de la charge de travail des employés de la boutique est également mentionnée par 21,4% des commerçants concernés.

Deux autres inconvénients de ces programmes ont été mentionnés par plus de 10% des personnes concernées. Il s'agit de la réduction de la fréquentation des boutiques par les clients réguliers du fait de l'affluence des bénéficiaires de programmes de transferts monétaires et de l'augmentation des prix due à des difficultés d'approvisionnement.

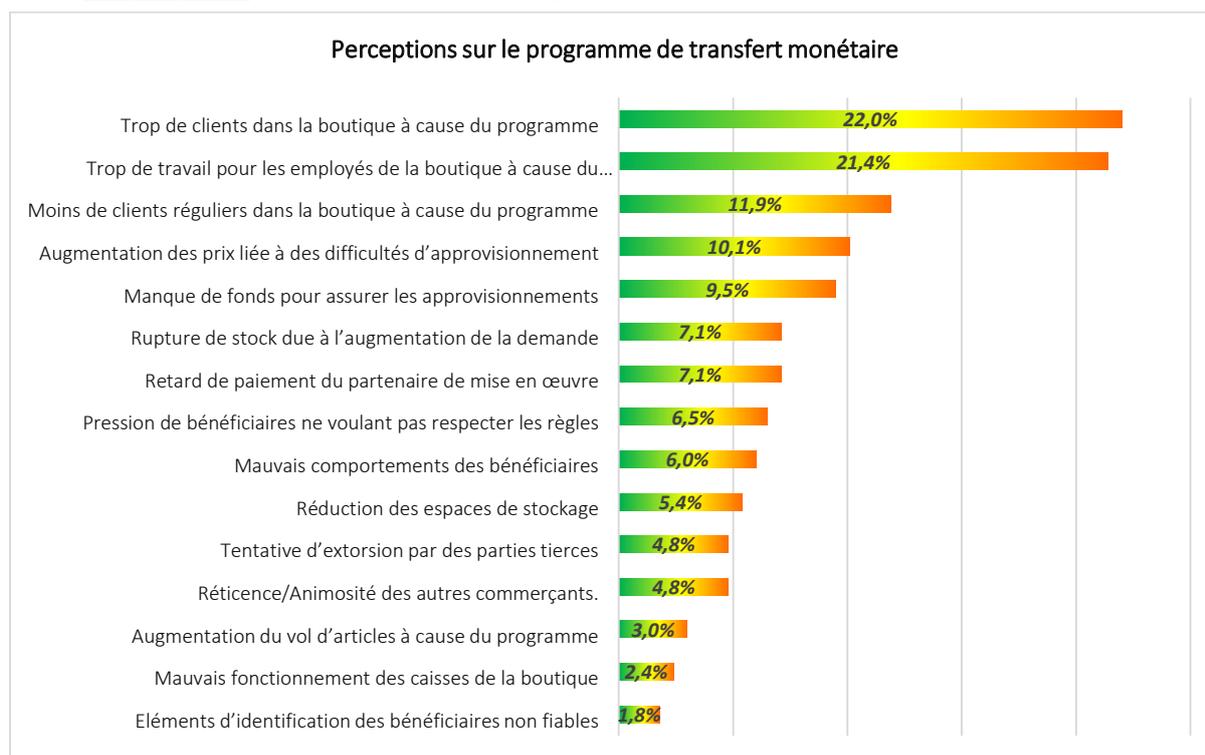
Ces résultats sont conformes au taux de satisfaction élevés précédemment exprimés et qui montrent une assez bonne adhésion des commerçants à ces programmes de transfert monétaire.

Quant à la capacité des commerçants à répondre à une augmentation de la demande, elle diffère selon les zones. En effet, il apparaît que la capacité des commerçants à satisfaire une augmentation brusque de la demande est fonction des disponibilités locales des produits alimentaires, de la praticabilité des routes, de la capacité logistique (véhicules et fonds propres) et, dans une certaine mesure des flux transfrontaliers.

La plupart des commerçants exerçant dans les zones de production (plus de 40% des commerçants) peuvent répondre à une augmentation de la demande dans un délai d'une semaine étant donné que les produits existent localement. Ces commerçants sont concentrés dans les régions de Chari Baguirmi, Guéra, Hadjer Lamis, Logone Oriental, Mandoul, Mayo Kébbi Est, Mayo Kébbi Ouest, Moyen Chari, Ouaddaï, Salamat et Sila.

Les autres commerçants, bien qu'ayant des capacités logistiques, ne peuvent répondre que dans un délai de deux semaines à un mois à cause des difficultés liées aux routes ; mais ils sont favorisés par les flux transfrontaliers. Ces sont les commerçants des régions de Bahr El Gazal, Batha, Borkou, Ennedi Est, Ennedi Ouest, Kanem et Lac. Quant aux commerçants de la région de Wadi Fira, ils ont la capacité de répondre à la fois très rapidement (une semaine ou moins) et moyennement.

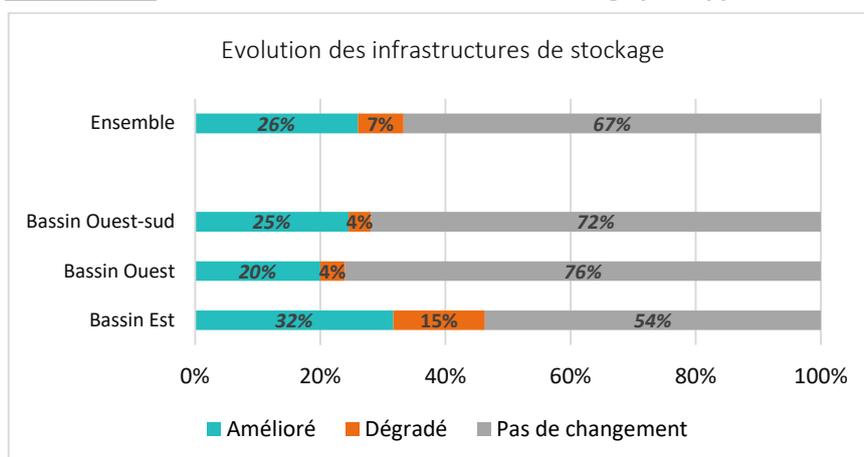
**Graphique 13 : Perceptions sur les programmes de transfert monétaire**



### 3.8.2. Capacité des Marchés

Plus de deux tiers des commerçants estiment que les infrastructures de stockage de vivres dans leurs marchés n'ont pas connu de changement. Cette tendance à la stabilité dans ces infrastructures est plus marquée globalement dans le bassin Ouest où dans plus de 7 marchés sur 10, les commerçants affirment que les infrastructures de stockage n'ont pas connu d'évolution (graphique 14). Dans le bassin est par contre, les changements signalés sont plus importants avec près du tiers des marchés qui ont noté des améliorations et 15% des détériorations.

**Graphique 14 : Evolution des infrastructures de stockage par rapport à l'année passée**



La capacité moyenne de stockage de céréales dans les marchés visités est de 1964 tonnes avec une médiane à 300 tonnes. Ainsi, la moitié des marchés visités a une capacité de stockage de céréales inférieure de moins de 300 tonnes. Les moyennes de capacité de stockage de céréales les plus élevées sont observés dans les bassins est et sud-ouest.

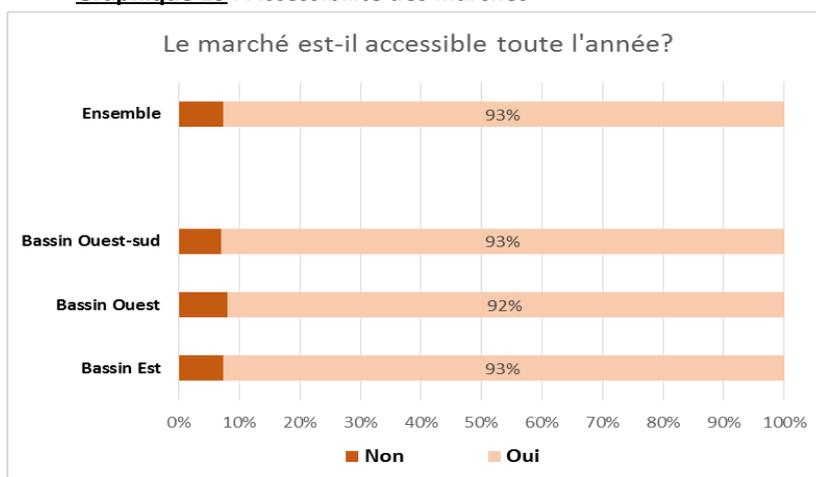
Certains marchés du sud disposent de faibles capacités de stockage ou sont totalement dépourvus de capacités de stockage.

Les stocks actuels de céréales les plus importants sont constatés dans les régions de l'Est et du Sud du pays. Dans ces zones, les marchés disposent en moyenne d'une capacité de stockage de plus 900 tonnes<sup>2</sup> de céréales.

### 3.8.3. Accès aux marchés (accès physique et entraves)

Peu de marchés sont confrontés à des difficultés d'accès au cours de l'année. Ainsi, plus de 92% des marchés sont accessibles en permanence et ceci dans toutes les zones visitées dans le pays (graphique 15). Les marchés inaccessibles une partie de l'année ont majoritairement leurs voies d'accès coupées par des cours d'eau. Certains marchés du sud sont également difficilement accessibles par moment à cause de problèmes de sécurité (coupeurs de route).

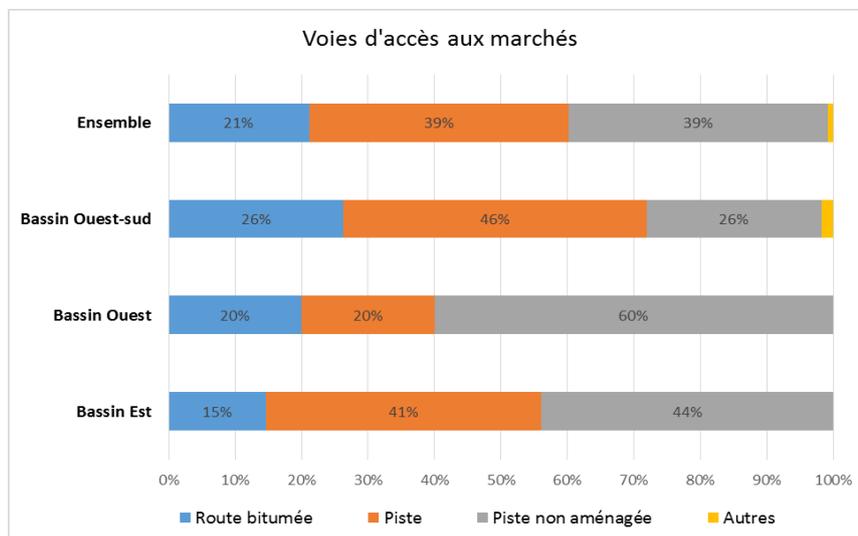
**Graphique 15 : Accessibilité des marchés**



<sup>2</sup> 900 tonnes de céréales représente la consommation mensuelle de 75000 personnes avec une ration quotidienne de 400 grammes.

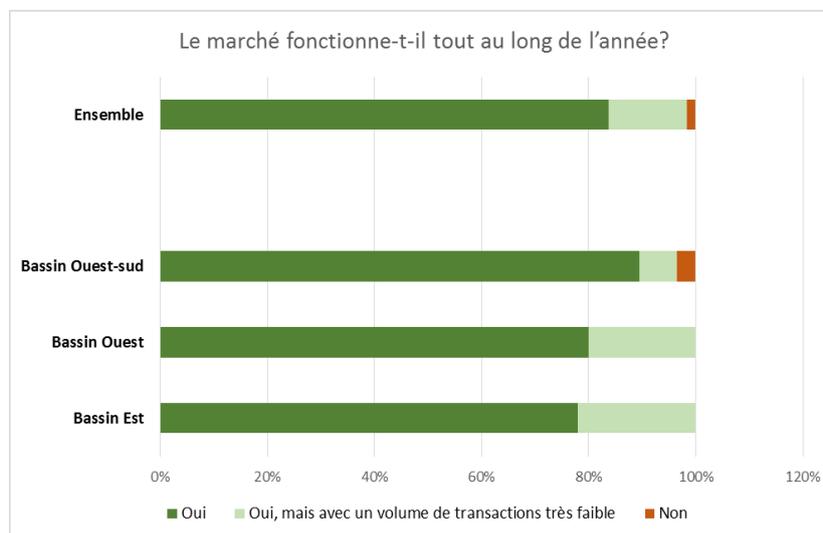
Plus de trois-quarts des marchés est accessible par piste dont près de 40% de pistes aménagées et 40% de pistes non aménagées (graphique 16). Les pistes non aménagées sont plus fréquentes dans le bassin Ouest (60% des voies d'accès) alors qu'au Sud du pays, les marchés sont principalement accessibles grâce à des pistes aménagées.

**Graphique 16 : Voies d'accès aux marchés**



Plus de 80% des marchés fonctionnent toute l'année, certains malgré les difficultés d'accessibilité (graphique 17). Les volumes de transaction se réduisent au cours de l'année dans ces marchés de l'est et de l'Ouest. Les interruptions de fonctionnement ne concernent que 4% des marchés du sud du pays au pic de la saison des pluies.

**Graphique 17 : Fonctionnement des marchés pendant l'année**



Selon les commerçants, il n'y aurait pas de barrière à l'entrée sur les marchés selon les groupes ethniques ou les communautés religieuses.

Les commerçants craignent en 2017 d'être confrontés à la baisse de la demande des consommateurs. Sur l'ensemble des marchés visités, c'est la première inquiétude ressortie dans par près de 49% des discussions de groupe avec les commerçants. Les pluies et inondations qui peuvent rendre inaccessibles certains marchés (mentionnées dans 16,3% des discussions de groupes) ainsi que la

réduction des échanges transfrontaliers (14,6%) sont les autres principales préoccupations des commerçants.

On note certaines disparités selon les zones du pays. Ainsi l'ouest, en plus de la réduction de la demande des consommateurs qui est une conséquence de la crise économique que connaît le pays<sup>3</sup>, les commerçants se sont appesantis sur les problèmes de sécurité. 21,2% redoute la recrudescence de l'insécurité qui pourrait réduire l'animation et l'efficacité des marchés. Au Sud du pays, on note une forte prédominance (63,3% des marchés) des inquiétudes de morosité de la demande loin devant les aléas climatiques qui peuvent rendre certaines zones inaccessibles.

Les commerçants des bassins commerciaux Est et Ouest (respectivement 33% et 20%) sont peu enclins aux interventions de l'Etat et de ses partenaires ; alors ceux du bassin Sud-Ouest (46%) subissent ces interventions.

En effet, les bassins Est et Ouest couvrent les zones de grandes opérations des partenaires humanitaires. Les commerçants qui exercent dans ces zones sont habitués à la présence quasi continue des interventions. Par contre, dans le bassin Sud-Ouest correspondant à la zone soudanienne où peu d'opérations d'assistance existent, les commerçants sont sensibles aux interventions lorsqu'elles ont lieu.

En général, les résultats montrent que, lorsque qu'une intervention a lieu, en zone sahéenne ou zone soudanienne, les commerçants sont préoccupés par la concurrence et à la réduction de leurs marges bénéficiaires. Tout compte fait, les interventions, qu'elles soient de l'Etat ou des partenaires n'ont pas d'incidence négative majeure sur les activités des commerçants.

#### 3.8.4. Contraintes à la bonne marche des activités commerciales

L'analyse des informations recueillies, aussi bien auprès des commerçants que les responsables des organisations alliées à la filière aux marchés (communes, organisations des commerçants et transporteurs, bouchers, et groupements des producteurs), fait transparaître un certain nombre des contraintes qui entraveraient le fonctionnement des marchés au Tchad.

##### *i. Contraintes d'ordre politique*

La fermeture des frontières avec le Nigéria, la RCA et récemment avec la Libye ont un impact négatif sur les marchés. La plupart des commerçants (69%) ont ressenti l'impact de la fermeture des frontières sur leurs activités. En effet, la fermeture des frontières a considérablement réduit les échanges transfrontaliers ; ce qui a eu comme conséquence une réduction de la demande extérieure surtout pour le bassin sud-ouest qui constituait une importante source des produits alimentaires exportés vers le Cameroun et le Nigeria (79% des commerçants rapportent l'impact).

L'effet de la fermeture des frontières s'est fait ressentir dans la plupart des marchés de tous les bassins commerciaux. Il est d'une pareille gravité sur les marchés des bassins Est et Ouest couvrant la zone sahéenne (respectivement 61% et 60% des marchés sont affectés). En effet, la fermeture récente de la frontière avec la Lybie intervenue en début d'année, de même que celle d'avec le Nigeria, ont eu un effet négatif sur ces bassins qui bénéficient des transactions transfrontalières avec les deux pays. La fermeture de la frontière avec le Nigeria, suite à l'insécurité provoquée par la secte boko haram, continue à perturber le marché du bétail dans les régions du Sahel ouest.

##### *ii. Contraintes d'ordre économique*

Le faible pouvoir d'achat des consommateurs a fait baisser la demande des consommateurs (48,8%). La baisse de la demande des consommateurs est plus marquée dans les bassins commerciaux Ouest (56,0%) et Sud-ouest (59,6%). Le manque de financement est une difficulté majeure pour les

---

<sup>3</sup> Voir <http://www.jeuneafrique.com/mag/384815/politique/tchad-politique-austere-temps-de-crise/>

commerçants des produits agricoles eu égard à la faiblesse de leurs fonds propres qui ne leur permettent pas de mener à bien ces activités. Il est établi que les commerçants financent leurs affaires eux-mêmes (78%) sinon ils bénéficient des aides de leurs familles ou amis (12%). L'intervention des banques en faveur des commerçants de produits alimentaires est faible et se limite seulement aux régions de Chari Baguirmi où 4% des commerçants ont bénéficié de prêt, de Salamat (2%) et à NDjaména (8%). Les commerçants ayant bénéficié de microcrédit ou de l'appui des ONGs sont concentrés dans le bassin commercial Sud-Ouest principalement dans les régions de Chari Baguirmi (1,4%), Logone Occidentale (3,7%), Logone Orientale (2,3%), Mandoul (3,5%), Mayo-Kébbi Est (6,8%), Mayo-Kébbi Ouest (3,3%), Moyen Chari (1,7%) et Tandjilé (5,2%).

*iii. Contraintes d'ordre organisationnel*

Le mauvais état des routes est un facteur limitatif au transfert inter-régional des produits alimentaires. Les résultats indiquent que la plus grande partie des marchés (78%) ne sont accessibles que par des pistes (aménagées et non-aménagées) contre seulement 21% des marchés accessibles par des routes bitumées. Le Bassin commercial Ouest-Sud jouit d'un bon accès : 26,3% des marchés accessibles par routes bitumées et 45,6% par de pistes aménagées, soit 72% de marchés accessibles par une bonne voie. A l'opposé, le bassin commercial Est paraît moins étoffé en réseau routier avec 95% des marchés accessibles par des pistes uniquement (pistes aménagées et non-aménagées).

*iv. Contraintes d'ordre administratif*

L'analyse relève que les postes de contrôle existants sur les routes d'accès aux marchés donnent lieu à des tracasseries ; et cette situation est très marquée dans le bassin commercial Est avec 33% des marchés touchés par ce phénomène.

*v. Contraintes d'ordre sécuritaire*

La psychose née des braquages fréquents sur les routes des marchés hebdomadaires jouent négativement sur le fonctionnement des marchés surtout dans le bassin commercial Ouest où 24% des marchés se disent exposés à cette insécurité.

*vi. Contraintes d'ordre naturel*

Les aléas naturels (pluies, inondations) nuisent également au bon fonctionnement des marchés. Bien que la plupart des marchés restent accessibles toute l'année (93%), leur niveau d'animation se réduit du fait des perturbations dues aux aléas. Ces perturbations entraînent une réduction des volumes de transaction sur 15% des marchés. Les effets des aléas sur les marchés est plus marqué dans le bassin commercial Est (67%) que dans les deux autres (50%). En effet, la rupture fréquente du trafic due aux eaux des cours d'eau saisonniers (ouadis) est un phénomène très courant dans le bassin commercial Est.

### **3.8.5 Capacité de réponse des marchés à une hausse de la demande**

Le mil est la denrée que la grande majorité des marchés (86%) est en mesure de fournir en cas d'augmentation de la demande et ceci dans tous les bassins commerciaux considérés. Dans le bassin Ouest, 94% des marchés sont en mesure de répondre à une augmentation de la demande en mil. Cependant dans le bassin Ouest-Sud, les capacités d'approvisionnement des marchés en sorgho supplantent celles du mil avec près de 86% des marchés qui se sont en mesure de fournir cette denrée. Le sorgho se classe en seconde position dans les bassins est et ouest.

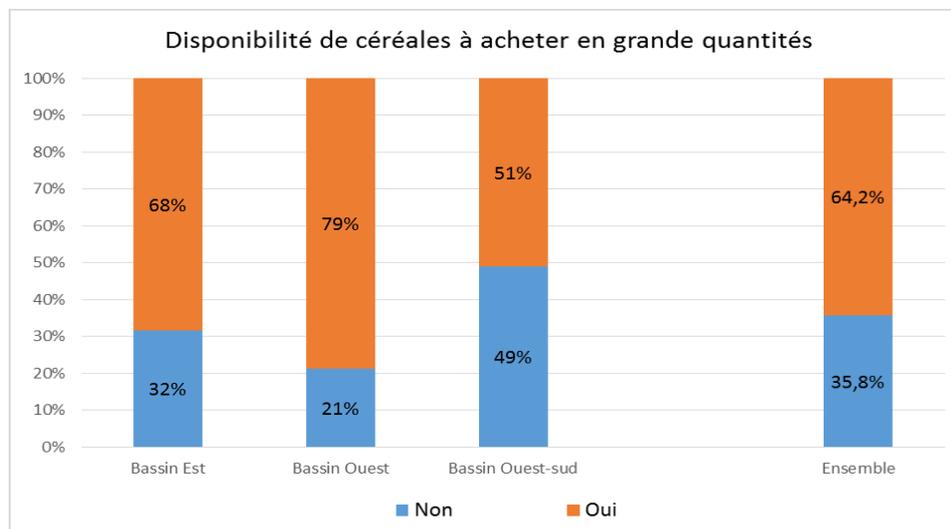
Plus de la moitié des marchés du bassin ouest se disent également capable de fournir du maïs et du riz importé alors que dans le sud du pays, c'est plutôt l'offre en riz local que les commerçants pourraient augmenter.

Dans 64,2% des marchés, les commerçants estiment qu'il est possible de trouver de grandes quantités de céréales à acheter (graphique 18). Ils sont plus affirmatifs dans les marchés du bassin Ouest où

dans près de 80% des cas, il y a aurait des disponibilités suffisantes en céréales locales pour permettre des achats locaux.

Paradoxalement, c'est au sud du pays que les avis sont plus mitigés. Dans seulement 51% des marchés du bassin Ouest-Sud, les commerçants estiment pouvoir répondre à une demande importante en céréales de la part de l'Etat et de ses partenaires.

**Graphique 18 : disponibilité des céréales**



Selon les commerçants, les approvisionnements en céréales en cas d'achat locaux se feraient principalement auprès des grossistes. 84,8% de l'ensemble des marchés dans lesquels les commerçants ont estimé ces achats locaux possibles estiment que les grossistes pourraient répondre à la demande en céréales pour les achats locaux. Ils sont suivis en cela des collecteurs mentionnés dans 46,8% de marchés puis des détaillants.

## IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La production agricole relativement bonne de cette année a augmenté le niveau de la disponibilité alimentaire sur les marchés par rapport à l'année passée ; ce qui s'est traduit par l'existence d'importants stocks commerçants.

En effet, les stocks commerçants des céréales sont relativement importants sur la plupart des marchés visités à l'exception de ceux des régions ayant connu des déficits céréaliers telles la Tandjilé, le Mayo Kébbi Est et le Wadi Fira. Ces stocks commerçants devaient davantage se renforcer avec la mise sur les marchés des récoltes du sorgho de décrue (béré-béré) en février et mars 2017. Il est à relever que la production du béré-béré en provenance du Salamat alimente la plupart des marchés de la zone sahélienne.

Bien que l'offre des céréales soit en baisse par rapport à son niveau de l'année précédente, elle surplombe la demande, engendrant ainsi une baisse de prix. La baisse de la demande est due au faible pouvoir d'achat des consommateurs tchadiens qui s'est érodé par les effets conjugués de plusieurs facteurs. Ces facteurs sont la baisse des prix de bétail, le retard de paiement des salaires des fonctionnaires, la baisse des transferts monétaires des zones urbaines vers les zones rurales, le retard de paiement des cotonculteurs, etc. Cette situation de précarité a joué amplement sur la demande des produits alimentaires et par conséquent l'a fait baisser par rapport à son niveau de l'année passée.

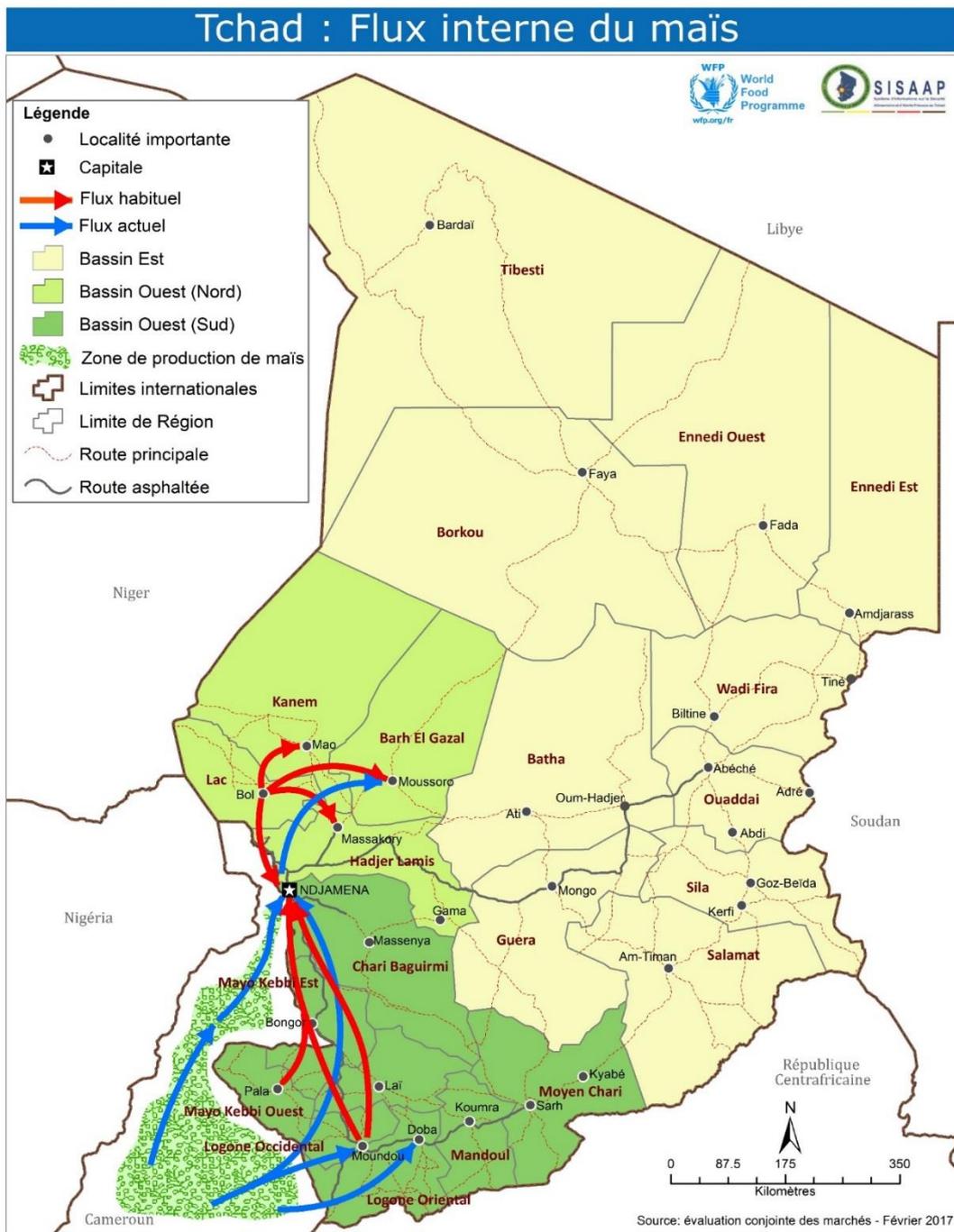
La zone sahélienne reste le principal demandeur des produits agricoles au détriment de la zone de production agricole et des flux transfrontaliers (Soudan, Libye, Cameroun et du Nigeria).

Afin que les marchés soient plus dynamiques pour répondre aux besoins, il est nécessaire que le Gouvernement du Tchad et ses partenaires initient et mettent en œuvre des actions qui contribueraient au bon fonctionnement des marchés au bénéfice des populations rurales. Il s'agit de :

- ✓ Améliorer l'accès des commerçants au crédit formel afin d'augmenter leur capacité d'approvisionnement ;
- ✓ Faciliter l'installation de représentations bancaires au niveau des régions ;
- ✓ Poursuivre les efforts d'amélioration des infrastructures rurales (routes, ouvrages, etc.) afin de stimuler les échanges interrégionaux pour une meilleure intégration des marchés ;
- ✓ Appuyer les ménages ruraux avec des activités génératrices des revenus ;
- ✓ Renforcer/augmenter les magasins des stockages des produits alimentaires sur les marchés ;
- ✓ Appuyer les ménages en insécurité alimentaire et nutritionnelle par une assistance humanitaire pendant la période de soudure en utilisant les transferts monétaires partout où cela est possible ;
- ✓ Supprimer des postes informels ou alléger le contrôle pour les transporteurs des produits agricoles ;
- ✓ Promouvoir la construction des marchés ;
- ✓ Structurer et clôturer les marchés à bétail ; et
- ✓ Faciliter la circulation des transporteurs des produits alimentaires venant de la Libye.

Par ailleurs, il est recommandé qu'un suivi de la situation alimentaire soit assuré dans les zones à risque d'insécurité alimentaire pour éviter qu'une éventuelle hausse de prix ne vienne aggraver la situation précaire des personnes vulnérables.

## A.1 Flux du maïs



## A.2 Flux du sorgho

